

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SOMMAIRE

Sommaire	2
Éditorial	3
Les chiffres clés	4
Nos missions	6
France terre d'asile sur le terrain	8

1 — NOS ACTIONS

Les temps forts	10
Plaidoyer et sensibilisation	18
Nos publications	23
Le premier accueil et l'information aux étrangers	24
L'accompagnement et l'hébergement des demandeurs d'asile	28
L'accompagnement à l'intégration	32
L'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers	36
France terre d'asile en Tunisie	40
L'accompagnement des professionnels	44

2 — NOTRE ORGANISATION

Les instances	48
Le comité de direction	49
Les ressources humaines	50
Le bénévolat à France terre d'asile	51
Les éléments financiers	52

3 — ANNEXES

Liste des acronymes	57
Liste des centres et services de France terre d'asile	58

ÉDITORIAL

Une année 2023 sous le signe de l'engagement et de l'innovation

Le contexte politique de l'année 2023, marqué par d'insupportables débats autour de la loi asile et immigration et des discours stigmatisants à l'égard des personnes étrangères, a posé de nouveaux défis à notre association. Face à une rhétorique politique et médiatique de rejet, nous avons réaffirmé, aux côtés de nos partenaires de la société civile, que l'accueil des personnes exilées est un devoir, mais aussi une fierté pour notre société. L'intégration des personnes étrangères est, en grande majorité, une source d'épanouissement collectif et de cohésion sociale. Tout au long de l'année, nous avons soutenu, par un plaidoyer appuyé sur notre expérience de terrain, des politiques d'accueil dignes et une sécurisation durable de l'avenir des personnes exilées.

Malgré les obstacles supplémentaires créés par la loi asile et immigration, compliquant davantage le parcours des demandeurs d'asile et des réfugiés, nous avons poursuivi nos missions avec conviction. La longévité de nos centres d'accueil, certains existant depuis plus de 20 ans, témoigne de notre engagement constant. Cette année a également été marquée par une série d'évolutions, comme l'inauguration des programmes AGIR pour un accompagnement global et individualisé des réfugiés, et l'ouverture de nouveaux établissements d'hébergement, tels que le Centre d'accueil et d'évaluation des situations (CAES) de Bordeaux ou un centre d'accueil pour personnes relocalisées depuis l'Union européenne, en Île-de-France.

En 2023, France terre d'asile a continué à travailler sur l'amélioration continue de la qualité de la prise en charge, avec le lancement de nouveaux projets, l'approfondissement de notre expertise et de notre compétence interne, et le renforcement de nos partenariats, en particulier pour l'accompagnement des

publics vulnérables. Le projet AMAL, pour l'autonomisation et la protection des femmes migrantes, lancé en 2023, en est un exemple marquant. AMAL nous permet de mieux comprendre les parcours et besoins spécifiques des femmes migrantes, d'améliorer leur accès aux soins de santé, à l'apprentissage du français, et de renforcer la formation de nos équipes sur la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles. Nous avons également intensifié notre engagement auprès des demandeurs d'asile LGBTQIA+ et des femmes victimes de violences, grâce aux places d'accueil spécialisées en Cada. Enfin, nous avons renforcé l'accès aux soins psychologiques sur le terrain, et la publication d'une étude sur la santé mentale des demandeurs d'asile dans nos Cada a contribué à enrichir les connaissances sur les besoins d'accompagnement des personnes exilées.

En dépit de fortes tensions budgétaires, France terre d'asile a su démontrer sa compétence et sa capacité d'innovation. Notre modèle associatif, qui allie professionnalisme, solidarité, partage d'expérience et plaidoyer fondé sur des valeurs humanistes et notre expérience de terrain, est essentiel. C'est un modèle à défendre, dans lequel les pouvoirs publics doivent investir pour garantir la qualité des politiques d'accueil et d'intégration en France.

Alors que l'année 2024 s'annonce incertaine, nous abordons l'avenir avec confiance, forts de notre engagement, de notre expérience, et de la vitalité de notre association. Nous continuerons à innover, à défendre les droits des personnes exilées, et à porter haut les valeurs de solidarité et d'accueil qui sont au cœur de notre action.

Najat Vallaud-Belkacem, Présidente.
Delphine Rouilleault, Directrice générale.



© RAZAK ELLALI



© ALESSANDRO CLEMENZA

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2023

PUBLICS

97 110

personnes accompagnées par France terre d'asile

9 311

personnes hébergées en Cada et en Huda

56 892

personnes accueillies dans nos dispositifs de premier accueil et d'information aux étrangers

27 037

mineurs isolés étrangers accompagnés

3 870

bénéficiaires des dispositifs d'intégration accompagnés

LE PREMIER ACCUEIL ET L'INFORMATION AUX ÉTRANGERS

49 633

personnes domiciliées en Spada

2 845

personnes rencontrées en centres de rétention administrative

4 414

personnes accueillies dans nos dispositifs Ukraine

13 Spada

2 services d'information et d'orientation

3 dispositifs Ukraine

1 service d'aide aux étrangers retenus

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2023

SALARIÉS ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)

1 298

BÉNÉVOLES

618

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT EN CADA ET EN HUDA

8 098personnes hébergées
en Cada**5 093**places
d'hébergement**1 213**personnes hébergées
en Huda**977**places
d'hébergement**33** Cada**7** Huda**1** centre de transit**124**personnes LGBTQ
accueillies**49**places
spécialisées
LGBTQ en
Cada et Huda**26**personnes victimes de
Traite des êtres humains
(TEH) et Violences basées
sur le genre (VBG)**26**places
spécialisées
TEH /VBG en
Cada et Huda

L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

13 978

jeunes mis à l'abri

13 059

jeunes évalués

1 356

places d'hébergement

807jeunes bénéficiaires d'une
prise en charge pérenne**616**

jeunes pris en charge en hébergement temporaire

20 établissements et dispositifs destinés aux mineurs isolés étrangers

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS

2 291personnes
hébergées**1 395**places
d'hébergement**1 579**personnes accompagnées dans les dispositifs
d'intégration sans hébergement**41** dispositifs d'intégration dont **13** CPH et établissements assimilés**8 821** places d'hébergement gérées

NOS MISSIONS

Depuis plus de 50 ans, France terre d'asile œuvre pour la promotion des droits humains et informe, accompagne et héberge des personnes en besoin de protection (demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs isolés étrangers, etc.). L'association gère une centaine de dispositifs déployés dans 10 régions et 60 villes, qui accompagnent plus de 12 000 personnes chaque jour. Elle dispose également d'une antenne tunisienne : Terre d'asile Tunisie.

France terre d'asile met également en œuvre des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour défendre les droits des personnes migrantes à l'échelle nationale et européenne.

Enfin, France terre d'asile met en œuvre un travail juridique et forme les professionnels du secteur.

LA PROMOTION DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ÉTRANGERS EN FRANCE, EN TUNISIE ET EN EUROPE

France terre d'asile mène un travail de plaidoyer en France, en Tunisie et en Europe afin de défendre et d'améliorer les droits des personnes en besoin de protection. Elle mène également des actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public. L'association s'inscrit dans une démarche d'action en réseaux et est notamment membre de l'Uniopss et du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE).

LE PREMIER ACCUEIL ET L'INFORMATION DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES PERSONNES MIGRANTES

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile et les personnes migrantes en errance en fonction de leurs besoins et de leur situation individuelle. Elle apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure d'asile jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié.

L'association mène des missions de mise à l'abri, d'information, d'orientation à destination des personnes migrantes en errance à Paris et soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives, au sein de 13 structures de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada), notamment par une domiciliation administrative, en délivrant une information et un accompagnement sur la procédure

d'asile, et en facilitant l'accès aux droits sociaux.

France terre d'asile met également en œuvre des programmes d'accueil et d'orientation temporaires ou d'urgence en réponse aux crises, tels que ceux pour les déplacés ukrainiens ou les personnes évacuées d'Afghanistan.

L'HÉBERGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES RÉFUGIÉS DANS DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES

France terre d'asile gère 33 centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et 13 dispositifs d'hébergement pour les bénéficiaires d'une protection internationale (centres provisoires d'hébergement et assimilés). Les demandeurs d'asile hébergés dans les Cada obtiennent une assistance sociale et juridique ainsi que des animations socioculturelles et un accompagnement vers la scolarisation pour les enfants. Les réfugiés et les personnes régularisées sont hébergés et accompagnés dans des dispositifs temporaires d'hébergement et d'accompagnement vers l'autonomie et l'intégration. Chez France terre d'asile, la majorité des centres accueillent les personnes en hébergement « diffus », c'est-à-dire dans des appartements répartis au sein des communes concernées.

NOTRE HISTOIRE

France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et défendre le droit d'asile. Peu de temps après sa création, l'association s'est mobilisée dans le contexte de l'arrivée de réfugiés chiliens suite au coup d'État de 1973 au Chili, et a assumé la coordination du dispositif national (DNA) pendant plus de 30 ans.

À partir des années 2000, elle a développé son action à travers l'ouverture de structures d'accueil et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire et la diversification de son activité dans le domaine de l'intégration des réfugiés et la protection des mineurs isolés étrangers (MIE).

Elle demeure aujourd'hui l'un des principaux acteurs du secteur de l'asile, de l'intégration et de la protection des MIE.

LA CONDUITE DES PROJETS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS DE DROIT

Au-delà de l'accompagnement en centres d'accueil spécialisés, France terre d'asile pilote plusieurs dispositifs d'insertion par l'emploi et le logement ayant pour objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle et de faciliter l'autonomisation des personnes protégées ou bénéficiant d'un titre de séjour.

L'ACCUEIL ET LA PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

France terre d'asile gère 20 dispositifs pour mineurs isolés étrangers dans cinq départements. Ces dispositifs accueillent et apportent une aide spécifique liée à la demande d'asile et à la protection de l'enfance. L'association intervient sur tout le parcours d'accompagnement des jeunes *via* des missions d'urgence (maraude et mise à l'abri), de premier accueil (évaluation sociale et mise à l'abri temporaire), et la prise en charge pérenne des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection.

À Paris, le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers regroupe cinq structures destinées à l'accueil, l'hébergement, l'évaluation des situations, l'accompagnement et l'orientation des mineurs isolés étrangers vers les services sociaux du département.

L'AIDE À L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES PLACÉES EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

France terre d'asile assure une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes placées en centre de rétention administrative. Elle participe chaque année à la rédaction du rapport annuel sur les centres et locaux de rétention administrative avec les cinq autres associations présentes dans ces lieux d'enfermement.

LA FORMATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

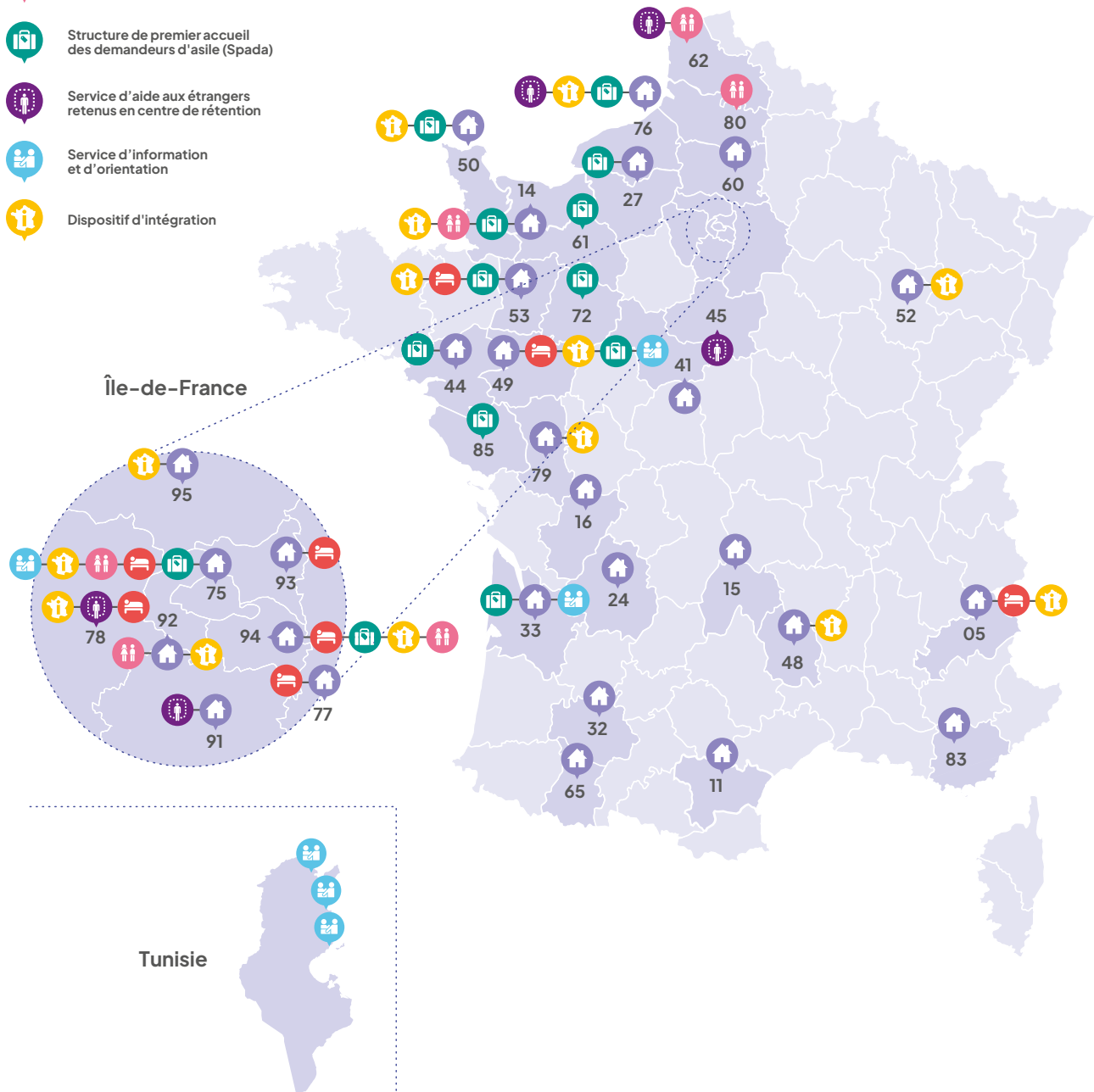
France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux et à l'ensemble des professionnels confrontés aux problématiques migratoires des outils et formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés. L'association pilote notamment le projet CAR (ex Reloref), centre ressources à destination des professionnels de l'intégration accompagnant des bénéficiaires d'une protection internationale.



FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

AU 31 DÉCEMBRE 2023

-  Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)
-  Dispositif d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda)
-  Dispositif pour mineurs isolés étrangers
-  Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada)
-  Service d'aide aux étrangers retenus en centre de rétention
-  Service d'information et d'orientation
-  Dispositif d'intégration



1 — NOS ACTIONS



LES TEMPS FORTS

L'autonomisation et la protection des femmes migrantes : une priorité pour France terre d'asile

France terre d'asile a lancé en 2023 le projet AMAL – Autonomisation et protection des femmes migrantes, qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des femmes en situation de migration, en France et en Europe. Exclusivement financé par des fonds privés, il sera mis en œuvre sur trois ans, jusqu'à la fin de l'année 2025.

Le projet AMAL s'articule autour de quatre axes. Tout d'abord, le projet permet à France terre d'asile de proposer des actions d'accompagnement à destination de femmes déjà prises en charge au sein de dispositifs gérés par l'association, en complément des missions des structures concernées.

Une permanence sociale, médicale et psychologique permettant de réaliser de premières évaluations et des orientations de femmes ayant nouvellement déposé une demande d'asile en France a été mise en place à la Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada) de Paris. Des rendez-vous individuels ainsi que des activités collectives sont organisés à destination de femmes en demande d'asile dont la plupart sont arrivées récemment sur le territoire et ne peuvent immédiatement bénéficier d'une couverture santé en raison du délai de carence dans l'accès à une protection maladie.

Quatre axes :
accompagnement, expertise et formation, plaidoyer, recherche.

En parallèle, des cours de français ont été organisés pour des femmes en demande d'asile hébergées dans nos centres d'accueil. Ces cours relativement intensifs ont pour objectif de favoriser l'autonomie de ces femmes, et ils sont associés à une solution de garde d'enfants pour permettre à des mères de jeunes enfants d'y participer.

Par ailleurs, des ateliers sur différents sujets relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes ont été organisés pour des femmes hébergées dans nos structures. Ces ateliers seront aussi organisés à destination de groupes d'hommes hébergés. Au-delà de l'information sur les droits des femmes, et de la sensibilisation sur des sujets tels que la santé sexuelle ou le rapport au corps, ces ateliers constituent des espaces de partage et d'échange qui contribuent à rompre le sentiment d'isolement ressenti par de nombreuses personnes exilées.

Le deuxième axe du projet a pour objectif de former et de soutenir les professionnels du travail social pour qu'elles et ils aient une meilleure connaissance des droits et des besoins spécifiques des femmes migrantes et puissent ainsi les accompagner et les orienter de la manière la plus adaptée possible. Des formations gratuites sont proposées sous différents formats, non seulement pour les équipes de France terre d'asile, mais aussi pour des organisations partenaires.

Des actions de plaidoyer ont aussi été menées, notamment au sujet de l'accueil des femmes afghanes (voir encadré), ainsi que pour favoriser la prévention des violences basées sur le genre faites aux femmes migrantes, et la prise en charge médicale et sociale des conséquences de ces violences.

Le projet AMAL prévoit enfin un volet recherche, avec un travail de thèse débuté en 2023 et qui portera sur l'expérience de l'isolement vécu par les femmes isolées en demande d'asile, avec ou sans enfant, sur le territoire français.





CAMPAGNE « ACCUEILLIR LES AFGHANES » POUR UN ACCUEIL DIGNE ET SÉCURISÉ DES FEMMES AFGHANES

En avril 2023, le collectif « Accueillir les Afghanes » que co-pilote France terre d'asile, a lancé un appel aux autorités françaises afin que des voies d'accès sécurisées et un système d'accueil en France soient mis en place au bénéfice de femmes afghanes ayant fui l'Afghanistan mais restant bloquées dans les pays limitrophes (Iran et Pakistan principalement).

La situation des femmes en Afghanistan n'a cessé de se dégrader depuis la nouvelle prise de pouvoir par les Talibans en 2021. Les conséquences de ces privations de libertés sont terribles pour leur santé physique et psychique et certaines organisations comme Amnesty International considèrent que la situation pourrait être qualifiée de crime contre l'humanité fondé sur le genre.

Par ailleurs, les femmes afghanes n'arrivent que dans des proportions limitées sur des territoires où elles pourront obtenir une protection, notamment en se voyant délivrer un statut de réfugiée. Lorsqu'elles arrivent à quitter l'Afghanistan, après des parcours risqués et fort coûteux, beaucoup d'entre elles sont contraintes de rester dans les pays limitrophes dans des conditions extrêmement précaires. Ces risques

sont exacerbés si elles sont des femmes seules, avec ou sans enfant, et sans membre masculin de leur entourage.

Dans le cadre de ce collectif, France terre d'asile a souligné le fait que même si la France prenait, à l'instar d'autres pays européens, la décision de délivrer un asile systématique aux femmes afghanes, cela ne suffirait pas à garantir que ces femmes puissent arriver dans des conditions sécurisées sur le territoire pour déposer leur demande d'asile. Notre appel visait donc à obtenir la mise en place d'un dispositif spécifique par les autorités françaises, pour que davantage de visas au motif de l'asile soient délivrés, notamment pour des femmes isolées en Iran ou au Pakistan, et que leur accueil en France soit organisé et facilité.

Malgré l'absence de mise en place d'un tel dispositif aujourd'hui, France terre d'asile reste mobilisée pour la cause des femmes afghanes et pour favoriser l'arrivée sécurisée et la protection en France d'au moins une partie d'entre elles.



Loi asile et immigration : une forte mobilisation pour influencer sur le contenu du texte

Depuis les premières consultations sur le texte initiées par le gouvernement en 2022, jusqu'au recours devant le Conseil constitutionnel, France terre d'asile s'est engagée activement afin d'influer sur le contenu de la loi « pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration » adoptée fin 2023.

Le projet de loi a d'abord été examiné par le Sénat, avant d'être transmis à l'Assemblée nationale. L'association a été auditionnée par de nombreux sénateurs et députés, dont les rapporteurs du texte, et a proposé des amendements lors de l'examen du texte au Sénat. Le texte adopté au Sénat s'étant révélé encore plus restrictif, l'organisation a dénoncé publiquement les modifications du Sénat, comme un « catalogue des horreurs », qui compliqueraient davantage le parcours des personnes migrantes en France, compromettant leur intégration et leurs droits fondamentaux. Au lendemain de l'adoption par le Sénat du projet de loi, le 25 novembre 2023, Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France terre d'asile, a co-signé une tribune avec plus de 60 syndicats et associations du Pacte du pouvoir de vivre, appelant les parlementaires à stopper ces dérives. Lors d'interventions médiatiques, Najat Vallaud-Belkacem et Delphine Rouilleault ont souligné la dureté du texte, qui est allé au-delà des restrictions initiales déjà problématiques du gouvernement, notamment

en ce qui concerne la rapidité de l'instruction des demandes d'asile.

Entre l'examen au Sénat et à l'Assemblée nationale, l'association a publié un document de décryptage revenant sur les principales dispositions adoptées par la Chambre haute et a continué son travail de plaidoyer auprès des députés. Toutefois, suite à l'adoption d'une motion de rejet préalable à l'examen du projet de loi par une majorité de députés, le texte n'a pas été débattu en séance et le gouvernement a convoqué une commission mixte paritaire (CMP) composée de sept députés et sept sénateurs chargés de trouver un compromis. Le texte final de la loi adopté par les députés et sénateurs, très proche du contenu initialement voté par le Sénat, marque un recul inédit en matière de respect des droits fondamentaux, des libertés publiques et de défense du droit d'asile en France.

France terre d'asile a réagi par le biais de plusieurs communiqués de presse, dont un signé par 47 associations, syndicats et membres de la société civile appelant à ne pas promulguer la loi et à continuer la mobilisation. L'association a en effet poursuivi la mobilisation jusqu'à la promulgation du texte en janvier 2024 en contribuant, en partenariat avec de nombreux universitaires, experts et associations, aux recours déposés devant le Conseil constitutionnel puis en se joignant à une grande marche républicaine, rassemblant des organisations syndicales, des associations et de nombreuses personnalités pour affirmer leur opposition à la loi et réaffirmer leur attachement aux valeurs de solidarité et de fraternité.

AGIR : un programme spécialisé pour améliorer et pérenniser l'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale

En 2022, le gouvernement exprimait sa volonté d'accompagner les bénéficiaires d'une protection internationale dans leur intégration en France. Il s'agissait notamment de faciliter leur accès à l'emploi et au logement grâce à la mise en place d'un programme intitulé « Accompagnement global et individualisé des réfugiés » (AGIR). Déployé progressivement dans chaque département, par le biais de marchés publics, ce programme a pour ambition de réduire les ruptures dans l'accompagnement des personnes réfugiées et à améliorer la coordination des acteurs de l'intégration au niveau local.

À la suite de l'obtention du marché public dans la Manche et à Paris, France terre d'asile a entamé la mise en œuvre du programme AGIR dans ces départements dès la fin de l'année 2023. Le programme prendra annuellement en charge environ 3 000 personnes à Paris et 250 personnes dans la Manche. À Paris, le programme est mis en œuvre en partenariat avec la Mission Locale de Paris et l'EPEC (Ensemble Paris emploi compétences).

Conformément aux objectifs d'AGIR, France terre d'asile fournit un accompagnement personnalisé aux personnes mineures de plus de 16 ans et aux personnes majeures ayant obtenu le statut de réfugié ou bénéficiant de la protection subsidiaire depuis moins de deux ans, ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, parent d'enfant réfugié ou enfant mineur de 16 à 18 ans). Signataires du Contrat d'intégration républicaine (CIR), les personnes bénéficiaires du programme sont accompagnées dans leur recherche d'emploi et de logement, leur formation professionnelle et l'accès à leurs droits. Cette approche multidisciplinaire permet de

Réduire les ruptures dans l'accompagnement des personnes réfugiées et améliorer la coordination des acteurs de l'intégration au niveau local

fournir un accompagnement complet au sein d'un dispositif unique, facilitant ainsi l'accès à l'information et l'intégration des personnes accompagnées.

Pour répondre aux besoins spécifiques des personnes suivies et faciliter leur orientation vers les structures pertinentes, les programmes AGIR établissent différents partenariats avec des acteurs spécialisés dans l'accompagnement social, l'accès au logement et à l'emploi. Ils soutiennent également les départements dans l'animation du réseau local en mobilisant et en développant l'offre locale disponible.

Par ailleurs, le programme AGIR cherche à pérenniser et généraliser les expériences positives issues d'expérimentations telles que les Plateformes d'accompagnement et de coordination pour l'intégration des réfugiés (PACIR) déployées par France terre d'asile dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine. Programme innovant, AGIR se fixe des objectifs ambitieux : à l'issue de l'accompagnement, 60 % des bénéficiaires devraient avoir trouvé un emploi ou une formation, et 80 % devraient avoir accédé à un logement.

RÉUNION DE LANCEMENT DU PROGRAMME AGIR MANCHE, EN OCTOBRE. © FRANCE TERRE D'ASILE



Anniversaire des Cada : célébrer l'accompagnement et l'insertion des demandeurs d'asile

En 2023, plusieurs de nos centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) ont célébré leur anniversaire d'ouverture : Mayenne (21 ans), Niort (Deux-Sèvres, 20 ans), Blois (Loir-et-Cher, 20 ans), Auch (Gers, 20 ans), Savigny-sur-Orge (Essonne, 20 ans), Chambon le Château (Lozère, 20 ans), Saint-Lô (Manche, 20 ans) et Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine, 10 ans).

Une de nos principales missions, l'accompagnement vers l'insertion professionnelle de nos résidents, a été mise en avant à l'occasion de ces célébrations. Nos centres de Lozère ont organisé un job dating, permettant à la fois de valoriser les compétences de nos résidents et de leur présenter des opportunités professionnelles et des voies vers l'autonomie. Par ailleurs, pour faciliter une meilleure compréhension des enjeux liés à l'insertion professionnelle des personnes migrantes, le Centre appui ressources sur l'intégration (ex-Reloref) a animé des ateliers sur l'accès à l'emploi à destination des partenaires du Cada de Niort. Dans ce même objectif de sensibiliser aux défis spécifiques que rencontrent les personnes exilées, nos centres ont organisé une série de rencontres au cours desquelles les partenaires, les équipes et les résidents ont échangé autour du parcours d'exil et de la demande d'asile. Au cours d'une table ronde organisée au Cada de l'Essonne, les résidents ont partagé leurs témoignages

sur leurs parcours respectifs et ont salué le travail de l'équipe du centre.

Parce qu'au-delà des chiffres de l'immigration, il y a des histoires singulières, la richesse culturelle et humaine de nos résidents a aussi été valorisée, notamment au travers d'un défilé de mode interculturel au Cada de Blois, un concert de manzilla ou encore une série d'expositions retraçant des parcours d'exil.

Ces événements ont permis de mettre en avant la diversité des actions de l'association et leur impact auprès des personnes accompagnées au quotidien. Au-delà de célébrer l'existence des Cada, ils témoignent de l'importance de la solidarité, de l'accompagnement et du partage dans la construction d'une société inclusive et accueillante.

Mettre en avant la diversité des actions et leur impact auprès des personnes accompagnées au quotidien

DÉFILÉ MULTICULTUREL AU CADA DE BLOIS, EN DÉCEMBRE. © FRANCETERRE D'ASILE



JOURNÉE PORTES OUVERTES AU CADA DE SAINT-LÔ, EN SEPTEMBRE. © FRANCETERRE D'ASILE



Direction de l'appui juridique : renforcer l'expertise et l'accompagnement des professionnels

France terre d'asile et ses équipes disposent d'une grande expertise juridique développée depuis plus de 50 ans. Afin de structurer et développer ces savoirs, une nouvelle direction de l'appui juridique (DAJ) a été créée en février 2023. Ayant pour mission de coordonner et mutualiser les besoins et l'expertise juridique de l'association, elle vise également à soutenir les autres directions et les travailleurs sociaux dans leurs activités d'accompagnement des personnes accueillies. Pilotant le service d'aide aux étrangers retenus, ainsi que le Centre appui ressources (ex-Reloref) qui intervient auprès des professionnels de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale, la direction de l'appui juridique assure également l'axe formation et expertise du projet AMAL (Autonomisation et protection des femmes migrantes), notamment en organisant des formations et en apportant un appui aux professionnels dans l'accompagnement des femmes exilées.

Au cours de cette première année d'existence, la Direction a mis en place une veille sociale et juridique transversale, rédigée en collaboration avec toutes les directions thématiques de France terre d'asile (urgence, accompagnement et hébergement des demandeurs d'asile, protection des mineurs isolés étrangers et intégration). Cette veille est diffusée mensuellement à tous les salariés de l'association et rassemble les actualités du mois concernant l'accompagnement des demandeurs d'asile, des réfugiés, des mineurs isolés étrangers et les questions d'éloignement et de séjour. En outre, la DAJ a développé de nombreuses ressources, dont un kit sur le droit au séjour qui a fait l'objet d'un webinaire de présentation aux salariés de France terre d'asile.

Par ailleurs, dans le cadre du projet de loi asile et immigration, la DAJ a travaillé en étroite collaboration avec la direction Plaidoyer, international et vie associative, notamment dans la préparation d'amendements et d'argumentaires destinés à des parlementaires lors de l'examen du projet de loi.

Coordonner et mutualiser une expertise juridique développée depuis plus de 50 ans



© FRANCE TERRE D'ASILE

Parallèlement, avec l'appui du service d'aide aux étrangers retenus, plusieurs contributions ont été rédigées et soumises au Conseil constitutionnel, en collaboration avec des organisations universitaires spécialisées. En plus de diverses ressources explicatives mises à leur disposition, les professionnels internes et externes à France terre d'asile ont pu participer à des webinaires de décryptage de ce projet de loi.

Nouveau « sas » d'accueil pour les demandeurs d'asile relocalisés vers la France

En juin 2023, suite à une sollicitation de l'État, France terre d'asile a ouvert des places d'accueil pour des personnes en demande d'asile relocalisées depuis d'autres pays de l'Union européenne, à St Michel sur Orge, dans l'Essonne. Ces relocalisations sont le résultat de la mise en œuvre d'accords à l'échelle européenne existants depuis 2016, permettant un partage de responsabilité de l'accueil entre les États membres.

Plusieurs plans de relocalisations ont été prévus par la Commission européenne depuis 2016, mais seule une minorité d'États membres a rempli ses objectifs d'accueil. Les transferts continuent entre la France d'une part, et la Grèce, Malte, l'Italie, Chypre, et l'Espagne d'autre part.

Ouvert le 1er juin 2023, le sas de relocalisation de Saint-Michel-sur-Orge comporte 116 places d'hébergement au sein d'un dispositif de type hôtelier, et a vocation à permettre le premier accueil avant la réorientation des personnes dans le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile. 1169 personnes ont ainsi été accueillies entre le 1er juin et la fin décembre 2023. Avec une rotation du public trois fois par mois, le sas assure une sortie adaptée de chaque résident vers une solution d'hébergement plus pérenne. Ce dispositif met ainsi en place la coordination avec les différents acteurs concernés (les services de l'État comme l'Ofi et la Préfecture et les établissements du dispositif national d'accueil) concernant la gestion de la répartition des chambres, le suivi d'entretiens individuels récurrents, et le suivi du public relocalisé particulièrement vulnérable.

Si le sas hôtelier de Saint-Michel-sur-Orge a fermé ses portes le 29 décembre 2023, le projet « relocalisation » se poursuit en 2024 dans le cadre d'une nouvelle structure située à Claye-Souilly (Seine et Marne), qui accueille des personnes ayant vocation à demander l'asile dans le cadre des programmes complémentaires d'accueil.



Ouverture du Centre d'accueil et d'examen des situations administratives (CAES) de Bordeaux

En réponse à un appel à projet de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) de Gironde, le Centre d'accueil et d'examen des situations administratives (CAES) de Bordeaux a ouvert en juin 2023.

Ce dispositif a pour objectif d'offrir un hébergement temporaire, et est dédié à l'examen de la situation sociale et administrative des personnes souhaitant demander l'asile ou en cours de procédure. Le CAES de Bordeaux propose 70 places d'hébergements pour les

demandeurs d'asile orientés depuis la région Île-de-France.

De juin à fin janvier 2024, la structure a accueilli 150 personnes. Parmi elles, une majorité est en cours de procédure Dublin (84 %), et est originaire du Soudan (36 %) et d'Afghanistan (17 %).

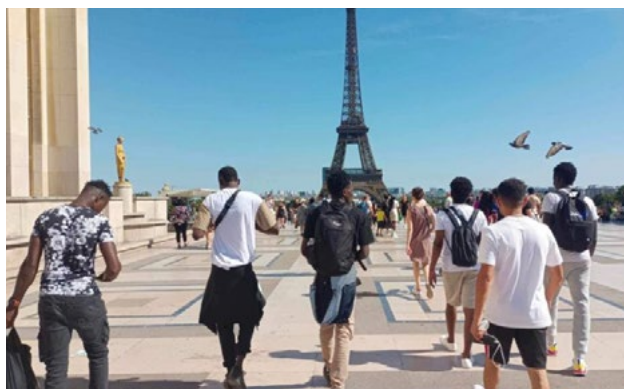
Le CAES a pour missions principales l'hébergement et le suivi médico-social des résidents, mais assure également des missions annexes visant à garantir le bien-être des personnes accompagnées. Ce dispositif a ainsi notamment mis en place un suivi psychologique des résidents (en partenariat avec les associations CAPSE33 et AIDES), des soins buccodentaires (avec la PASS buccodentaire), des cours de français (avec la Société Saint Vincent de Paul de Bordeaux), ou encore des formations numériques (avec l'association Reconnect).

Des mesures exceptionnelles pour accueillir les mineurs isolés étrangers de Paris

L'année 2023 a été marquée par une augmentation significative des arrivées de jeunes se présentant comme mineurs isolés étrangers en France, en particulier sur le territoire parisien. Durant l'été, le nombre de jeunes suivis à Paris a atteint plus de 600 personnes, nécessitant des mesures exceptionnelles rapides et efficaces, pour maintenir l'impératif d'accueil inconditionnel. L'Accueil des mineurs non accompagnés (AMNA) de Paris de France terre d'asile a dû faire preuve de flexibilité et de réactivité pour ouvrir plusieurs sites en urgence afin de palier la saturation du dispositif.

L'association, avec l'appui de la mairie de Paris et de ses partenaires, s'est mobilisée pour aménager des gymnases, des écoles et des hôtels pour mettre à l'abri les jeunes primo-arrivants. Ces sites ont été ouverts rapidement pour répondre aux besoins fondamentaux des personnes accueillies et créer un environnement sécurisé et respectueux de leurs droits. À l'instar des jeunes pris en charge par l'Accueil des mineurs non accompagnés de Paris, les mineurs isolés étrangers accueillis dans ces dispositifs ad hoc ont eu accès à un suivi afin d'identifier leurs besoins ainsi qu'à des ateliers socio-éducatifs, sportifs, culturels et à différents loisirs et animations ludiques. Malgré les contraintes logistiques, la priorité est restée la même : offrir des conditions d'accueil dignes et adaptées aux besoins spécifiques des jeunes accueillis. Cet effort coordonné a permis de proposer une mise à l'abri à tous les jeunes vulnérables se présentant à Paris, en attendant l'évaluation de leur minorité et de leur isolement.

© FRANCE TERRE D'ASILE



PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

Publication de 14 positions sur les mineurs isolés étrangers

En 2023, France terre d'asile a réaffirmé son engagement auprès des mineurs isolés étrangers (MIE), en publiant 14 positions visant à défendre les droits fondamentaux de ces jeunes consacrés par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), et ce tout au long de leur prise en charge.

En particulier, l'association a appelé à ce que la présomption de minorité soit inscrite dans la loi et à ce que, conformément aux observations et



PORTRAIT D'AWA, EXPOSITION « PORTRAITS DE JEUNES EXILÉS ES » © ALESSANDRO CLEMENZA

recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, une personne se déclarant comme mineure soit traitée comme telle jusqu'à la fin du processus d'établissement de l'âge. En l'état, les mineurs isolés étrangers saisissant le juge des enfants en vue de faire reconnaître leur minorité ne bénéficient d'aucune prise en charge ou mise à l'abri au titre de la protection de l'enfance dans l'attente de leur audience, les vulnérabilisant et les précarisant davantage.

France terre d'asile souligne aussi l'importance de sécuriser l'avenir des mineurs isolés étrangers atteignant la majorité, notamment à travers la généralisation de la délivrance de contrats jeune majeur conformément à la loi du 7 février 2022, et en favorisant leur accès au séjour. Néanmoins, l'accès des anciens mineurs isolés étrangers à des contrats jeune majeur est très inégal selon les départements et la loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration du 26 janvier 2024 le fragilise encore. En effet, les conseils départementaux n'ont plus l'obligation de proposer des contrats jeunes majeurs aux jeunes faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Recommandations pour mieux prévenir les violences à l'encontre des femmes migrantes

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, célébrée le 25 novembre, France terre d'asile a publié 10 recommandations pour mieux prévenir les violences à l'encontre des femmes migrantes et mieux prendre en charge leurs conséquences. Une étude récente sur les parcours des femmes demandeuses d'asile récemment arrivées en France a montré qu'elles sont surexposées aux violences basées sur le genre, en particulier sexuelles. Ces résultats font aussi écho aux constats des équipes sociales de France terre d'asile sur le terrain.

Les mesures proposées sont de trois ordres. Il s'agit tout d'abord de mieux comprendre les violences auxquelles sont exposées les femmes migrantes et de mieux les prendre en compte dans le cadre de la législation relative au droit au séjour. Dans un deuxième temps, il convient d'essayer de prévenir l'occurrence

de ces violences sur le territoire français, en proposant des conditions d'accueil dignes et protectrices. Des solutions d'hébergement adaptées doivent être mises en place, tout comme des mesures visant à favoriser l'autonomisation financière et sociale des femmes concernées. Enfin, il est essentiel de mettre en place et d'adapter les dispositifs permettant de prendre en charge les conséquences des violences, qu'elles se soient produites dans les pays d'origine, sur le parcours migratoire ou dans le pays d'arrivée. L'accès effectif à des services de santé, ainsi qu'aux services de police et de justice doit donc être garanti.

Mieux comprendre les violences, mieux les prévenir, et mieux prendre en charge

Engagement et solidarité face aux discours et intimidations de l'extrême droite

En 2023, France terre d'asile a continué à promouvoir la solidarité envers les personnes exilées malgré l'intensification des discours extrémistes. En début d'année, des actes de vandalisme par des groupuscules d'extrême droite ont ciblé notre centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) de Bègles, le Planning familial, une mosquée et la permanence d'un député à Bordeaux tandis qu'à Saint-Brevin-Pins (Loire-Atlantique), le maire a été contraint de démissionner après des mois de harcèlement et de violences liées au déménagement d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile dans la commune.

France terre d'asile a fermement condamné ces actes et réitéré son soutien indéfectible aux élus, citoyens et autres acteurs associatifs visés par ces collectifs d'extrême droite. Dans un communiqué de presse du 11 mai 2023, l'association a appelé à la mobilisation contre la violence et l'intolérance tandis que la présidente de l'association, Najat Vallaud-Belkacem,

a rejoint la manifestation en soutien au maire de Saint-Brévin. Le 27 mars, la présidente de France terre d'asile et Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, ont envoyé une lettre ouverte à Elisabeth Borne, alors Première Ministre, appelant le gouvernement à prendre des mesures urgentes et fermes pour protéger les élus locaux et les citoyens face à cette montée de la violence et de l'intimidation, à soutenir les associations dans leurs actions, et à promouvoir une société plus inclusive et solidaire, face à la haine et à l'extrémisme croissant.

En décembre, lors de son intervention au festival Kiosques à Reims, l'association a réitéré l'importance de créer des espaces de dialogue et de solidarité pour mieux comprendre et lutter contre les préjugés envers les personnes exilées. Cet événement a également été l'occasion d'échanger sur les actions et stratégies à adopter face à la montée d'un discours anti-migration de plus en plus virulent.

Participation au Forum mondial sur les réfugiés

En décembre 2023, France terre d'asile a participé au Forum mondial sur les réfugiés, rendez-vous international organisé tous les quatre ans par le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (UNHCR). Najat Vallaud-Belkacem, présidente de l'association, est notamment intervenue lors de l'événement de haut niveau consacré à la situation des réfugiés ukrainiens et leur accès aux droits, aux côtés du vice-président du parlement européen, de la Commissaire européenne aux Affaires intérieures, de ministres polonais, espagnol et moldave ainsi que de représentants de fondations.

À l'occasion de ce Forum, France terre d'asile a également pris quatre engagements pour les quatre ans à venir : le développement d'outils relatifs à l'accompagnement des femmes migrantes à destination des professionnels ; l'inclusion systématique d'une approche de genre dans notre plaidoyer pour défendre les droits des femmes migrantes ; le soutien au développement de voies

légalles et sûres d'accès au territoire français pour des femmes en danger dans le monde ; et enfin le développement d'outils d'informations à destination des réfugiés réinstallés pour faciliter leur arrivée en France. Le gouvernement français a quant à lui promu une initiative nommée « Avec elles » à destination des femmes migrantes, principalement centrée sur des aides au développement, mais limitée dans son volet relatif à l'accueil des femmes migrantes en France.



FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS, EN DÉCEMBRE © FRANCE TERRE D'ASILE

Pacte UE sur la migration et l'asile : dénonciation de la création de vides juridiques

Dans le cadre de son suivi des négociations du Pacte européen sur la migration et l'asile, France terre d'asile s'est associée à près de 100 associations et ONG européennes pour appeler les États membres et le Parlement européen à rejeter l'introduction de vides juridiques dans les réformes du droit d'asile de l'UE. La déclaration commune, publiée le 14 juillet 2023, demandait de renforcer les protections pour les demandeurs d'asile et de rejeter les propositions législatives qui affaibliraient leurs droits. Nos

associations ont dénoncé plus spécifiquement les propositions de dérogations basées sur les notions de crise, de force majeure et d'instrumentalisation, qui affaibliraient les droits des demandeurs d'asile. La déclaration souligne que ces mesures pourraient entraîner des violations des droits humains et une discrimination accrue.

Afin de permettre une compréhension des négociations complexes sur les différents textes composant le Pacte européen, France terre d'asile a également publié quatre fiches de décryptage à l'automne portant sur les projets de règlement « filtrage », « gestion de l'asile et la migration », « procédure » et « crise ». Le texte de la déclaration et les fiches de décryptages sont disponibles sur le site www.vuesdeurope.eu, le magazine européen de France terre d'asile.

Campagne européenne - Choisissons la solidarité !

Au sein d'une coalition d'organisations européennes et aux côtés de Forum réfugiés, en France, France terre d'asile a porté la campagne de mobilisation « Choisissons la solidarité » pour appeler les responsables politiques européens à mettre en place une politique d'asile solidaire.

Une série de témoignages a été diffusée, mettant en avant l'engagement de celles et ceux qui font vivre la solidarité auprès des personnes exilées de diverses manières (hébergement, emploi, travail social...). Ces témoignages démontrent qu'aux antipodes des

discours de haine qui circulent, une Europe solidaire existe, comme à travers l'exemple d'Insaf, salariée de France terre d'asile elle-même réfugiée, ou de Sophie, qui s'est engagée à travers Duos de demain, le programme de parrainage citoyen de l'association. Au terme de cette campagne, les organisations participantes ont récolté plus de 40 000 signatures.

Une lettre a ensuite été envoyée à la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen, alertant sur les orientations du Pacte sur la migration et l'asile alors en cours de négociation.

Pour une politique d'asile européenne solidaire



Répondre aux besoins en santé mentale des demandeurs d'asile : une étude qualitative

Les parcours migratoires sont ponctués d'évènements potentiellement traumatiques : persécutions et conflits dans les pays de départ, violences et risques d'exploitation sur le chemin de l'exil, puis isolement et précarité à l'arrivée dans le pays d'accueil. Or, la santé mentale des personnes migrantes reste un angle mort des politiques de santé publique, malgré une préoccupation largement partagée parmi les acteurs spécialisés.

Dans une étude menée dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile de l'association, France terre d'asile a mis en lumière leurs besoins en matière de santé mentale et d'accompagnement et les barrières de leur accès aux soins. Elle montre l'importance

de la formation et des temps d'échange entre professionnels pour identifier les besoins et repérer des signes évocateurs, la spécificité de la prise en charge des enfants et le rôle que peuvent avoir des initiatives en apparence simples : le sport, les activités créatives, les sorties culturelles...

L'étude contient également des recommandations pour assurer une meilleure prise en charge : meilleure formation des équipes non soignantes, recrutement de psychologues dans les structures d'accueil, explication du système de soins aux demandeurs d'asile, renforcement de l'interprétariat...

L'étude a été réalisée par Gesine Sturm, enseignante-chercheuse en psychologie interculturelle, et Andrea Tortelli, chercheuse et psychiatre.

Vers une meilleure identification des besoins en santé mentale et des manières d'y répondre

Journée mondiale des réfugiés

Tous les ans, France terre d'asile célèbre la Journée mondiale des réfugiés pour honorer la résilience et le courage des personnes exilées, mettre en lumière leurs parcours et rappeler la nécessité de défendre leurs droits. Dans toute la France, de Gap à Caen en passant par Clichy, les résidents des établissements, les équipes de l'association et les habitants se sont réunis autour de diverses activités.

Entre journées portes ouvertes des établissements, ateliers de cuisine, rencontres avec des associations locales, activités sportives, jeux pour enfants, ateliers artistiques et concerts, le programme de ce temps fort a permis de se rassembler autour de valeurs communes dans une atmosphère conviviale. À Paris, France terre d'asile a co-organisé avec la fondation GoodPlanet, le Groupe SOS et Grandissons Ensemble le « Lifestyle Festival », évènement gratuit visant à

promouvoir la solidarité, la culture et l'écologie avec un programme varié : musique, stand up, cours de sport, tables rondes, jeux, stands de sensibilisation...

LIFESTYLE FESTIVAL, EN JUIN. ©FRANCE TERRE D'ASILE



Honorer la résilience et célébrer la solidarité

Faire évoluer les représentations des migrations

Dans un contexte de cristallisation des débats politiques autour des questions migratoires où les discours anxigènes et les idées reçues sur les personnes exilées ont prospéré, France terre d'asile s'est attachée à diffuser des récits alternatifs qui reflètent davantage les réalités vécues par les personnes concernées et leur redonnent la parole.

Pour ce faire, France terre d'asile a soutenu plusieurs films (Les âmes perdues, Ma France à moi, Moi Capitaine...) et livres (D'ici et d'ailleurs, Ce chemin qui n'a pas de nom...) qui proposent des représentations des migrations plus positives et ancrées dans la réalité. La série de podcasts « Parole aux réfugié.e.s » initiée en 2022 a été étoffée, et des témoignages vidéos au sujet de l'accès à l'emploi (Sahil) et des réalités de l'exil liées au genre (Bushra) ont été diffusés. Dans cette même perspective de sensibilisation, l'association organise régulièrement des interventions de sensibilisation dans des établissements scolaires et déploie des stands interactifs lors d'événements.

Exposition « En suspens »

Des expositions sont également développées en lien avec les établissements France terre d'asile, comme « En suspens », une exposition du photographe Frédéric Taran réalisée dans le centre d'accueil pour demandeurs d'asile du Gers à Auch.

Durant 3 ans, le photographe s'est investi dans la vie du centre en participant aux séances de sport et aux activités culturelles, en apportant son aide durant les cours de français et en rencontrant les personnes qui y sont accompagnées. Son reportage met en lumière des parcours divers, souvent caractérisés par des souvenirs traumatiques et par l'attente douloureuse de la reconnaissance d'une protection internationale, qui souligne le besoin primordial d'un accompagnement en matière de santé mentale.

Un conte collectif intergénérationnel et interculturel

« 370, un an et 5 jours » est un conte écrit et dessiné par des résidents du Cada de Chaumont (Haute-Marne) et des résidents de la Maison d'accueil et de résidence pour personnes âgées (MARPA) de Froncles, en lien avec l'auteur Philippe Honoré et l'atelier de graphisme Fabrication Maison.

À travers des ateliers d'écriture et de discussion, les participants ont d'abord été invités à revisiter leur parcours de vie et à imaginer une histoire collective. Des duos composés d'un résident du Cada et de la MARPA ont ensuite été formés, et chaque personne, épaulée par le graphiste Timothée Gouraud, a réalisé le portrait de son binôme, qui a été intégré au conte. Fruit de ces ateliers, le conte noue des liens entre les récits de vie des participants et des histoires imaginaires, mélangeant le fictif au réel avec beaucoup de sensibilité.

EXPOSITION « EN SUSPENS » © FRÉDÉRIC TARAN



370. UNANET 5 JOURS © TIMOTHÉE GOURAUD

NOS PUBLICATIONS



Rapport 2022 – Centres et locaux de rétention administrative

Fort de sa présence quotidienne dans les centres de rétention administrative (CRA), France terre d'asile a co-rédigé un [rapport](#) documentant les principales problématiques observées dans ces espaces. Nous alertons sur l'augmentation constante des tensions dans les CRA et l'importance de prendre en considération la situation individuelle des personnes avant toute décision de placement en rétention ou d'éloignement.



Lettre de l'asile et de l'intégration n°100 – Déplacés d'Ukraine : quel bilan un an après ?

Alors que près de 115 000 personnes déplacées d'Ukraine ont été accueillies en France, quel bilan tirer de leur accueil ?

Ce numéro de la [Lettre de l'asile et de l'intégration](#) revient sur cette question et met en lumière le bilan et les perspectives de l'accueil des déplacés d'Ukraine, un an après le début de la guerre.



Répondre aux besoins de santé mentale des demandeurs d'asile : une étude qualitative

Cette [étude qualitative](#) menée dans des centres d'accueil France terre d'asile explore les barrières et les facilitateurs d'accès aux soins de santé mentale du point de vue des demandeurs d'asile et des professionnels non soignants qui les accompagnent durant leur parcours d'asile.



Positions de France terre d'asile sur les mineurs isolés étrangers

À l'occasion du 34ème anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), France terre d'asile a actualisé ses [positions](#) sur les mineurs isolés étrangers, qui visent à mieux les protéger.



10 recommandations pour mieux prévenir les violences à l'encontre des femmes migrantes et prendre en charge leurs conséquences

Les femmes migrantes sont particulièrement exposées aux violences basées sur le genre : elles peuvent constituer le motif du départ et ponctuent souvent le parcours migratoire. France terre d'asile a formulé [10 recommandations](#) pour prévenir ces violences et assurer une prise en charge adaptée de leurs besoins.



Décryptage – Projet de loi asile et immigration

Le projet de loi asile et immigration a été débattu à l'Assemblée nationale fin 2023 après un passage au Sénat. Ce [document de décryptage](#) met en lumière les principales dispositions adoptées par la chambre haute.



Forum mondial sur les réfugiés 2023 – Nos engagements

France terre d'asile a été invitée à participer au 2ème Forum mondial sur les réfugiés pour évoquer les questions liées à l'asile et la protection des personnes réfugiées. Dans ce cadre, nous avons pris plusieurs [engagements](#) pour les 4 années à venir qui visent notamment à renforcer la protection et l'inclusion des femmes et des filles réfugiées.

France terre d'asile publie également des articles d'actualités et de décryptage sur les politiques française et européenne via La Lettre de l'asile et de l'intégration, désormais envoyée sous un format dématérialisé et publiée sur [le site internet de l'association](#), et via son site www.vuesdeurope.eu.

LE PREMIER ACCUEIL ET L'INFORMATION AUX ÉTRANGERS


France terre d'asile accompagne les demandeurs d'asile dès leur arrivée en France. À travers ses dispositifs d'urgence, dont 13 structures de premier accueil pour demandeurs d'asile, l'association fournit des informations sur la procédure d'asile, une assistance administrative et sociale pour faciliter l'accès aux droits sociaux, ainsi qu'un abri temporaire pour les demandeurs d'asile vulnérables en attendant leur orientation vers un centre d'accueil. De par sa présence dans 5 centres de rétention administrative (CRA), France terre d'asile veille au respect des droits des personnes retenues et les accompagne tout au long de leur rétention.

Accueil Ukraine : fermeture et bilan après un an et demi d'activité

À la suite de l'invasion russe en Ukraine, France terre d'asile a rapidement réagi en mettant en place un dispositif dédié à l'accueil et à l'accompagnement des personnes touchées par ce conflit. Avec un pôle hébergement et un pôle social, l'Accueil Ukraine a

permis d'orienter plus de 15 000 personnes vers des hébergements d'urgence en Île-de-France et en régions. Parallèlement, près de 6 000 personnes ont été prises en charge par le pôle social dont la principale mission était d'informer, d'orienter et d'accompagner les bénéficiaires dans leurs premières démarches d'intégration.

CHIFFRE CLÉ

Plus de **15 000** 
personnes orientées par l'Accueil
Ukraine en 1,5 an

Après un an et demi d'engagement, France terre d'asile a fermé le dispositif Accueil Ukraine à la fin septembre 2023. En collaboration avec des partenaires tels que Coallia, l'association a accompli une mission essentielle dans l'accueil et l'accompagnement des personnes ukrainiennes.




Gymnase d'Ivry : fermeture du dispositif d'urgence pour mineurs

En décembre 2022, France terre d'asile mettait en place un dispositif d'urgence dans un gymnase à Ivry-sur-Seine, accueillant des jeunes se déclarant mineurs en procédure de recours auprès du Juge des enfants pour faire reconnaître leur minorité. Notre équipe d'intervenants sociaux est intervenue auprès des jeunes pour les accompagner dans leurs démarches juridiques et socio-médicales. En partenariat avec des acteurs locaux d'Ivry-sur-Seine, des activités culturelles telles que des sorties à la piscine et à la bibliothèque municipale ont été organisées. 60 jeunes

ont également bénéficié de cours de français langue étrangère (FLE).

À la fermeture du gymnase en début juillet 2023, 71 jeunes avaient été reconnus mineurs et orientés vers l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et 32 personnes avaient quitté le dispositif sans prévenir l'équipe sociale. Les 35 jeunes restants ont été dirigés vers d'autres structures, et le gymnase a définitivement fermé ses portes le 12 juillet 2023.

CHIFFRE CLÉ

160 personnes migrantes 
se déclarant mineures ont été accueillies
au gymnase d'Ivry

Maine-et-Loire : ouverture d'un « sas d'accueil régional »

En réponse à l'ouverture de 500 places d'accueil par l'État afin de mettre à l'abri les personnes migrantes sans solution d'hébergement en Île-de-France, France terre d'asile a mis en place un nouveau dispositif de « sas » à Beaucouzé, près d'Angers. Doté de 50 places, ce sas accueille des personnes migrantes, notamment présentes sur les campements parisiens, et assure l'évaluation de leur situation administrative et leur orientation vers des structures adaptées.

Installé dans un ancien hôtel en périphérie de la ville comprenant 25 chambres, cet hébergement collectif a reçu 10 groupes de nouveaux arrivants entre son ouverture le 10 mai 2023 et la fin de l'année. Parmi les personnes accueillies, 73 % sont des individus isolés, tandis que 27 % sont en couple avec ou sans enfants ou en famille monoparentale. La majorité des personnes accueillies étaient de nationalité soudanaise, afghane et ivoirienne. La durée moyenne de séjour s'est établie à 16 jours, respectant la limite de 18 jours de présence maximale autorisée sur le dispositif.

CHIFFRES CLÉS 2023 SERVICE D'AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS (SAER)

2 845 personnes accompagnées en CRA

RÉPARTITION DES ADULTES

3 % **97 %**
Femmes : 84 Hommes : 2 748

COMPOSITION FAMILIALE

1 % **99 %**
En famille : 28 Isolés : 2 817

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Algérie : 798 personnes	28 %
Albanie : 280 personnes	10 %
Maroc : 234 personnes	8 %
Tunisie : 219 personnes	7 %
Turquie : 106 personnes	4 %

Participation aux opérations de mise à l'abri à Paris

Créé en 2016, notre dispositif Maraude-Migrants 75 joue un rôle crucial dans l'information et l'orientation des personnes migrantes en situation de rue à Paris. En collaboration avec la préfecture, nos équipes participent activement, et aux côtés d'autres structures, aux opérations de mise à l'abri sur les campements parisiens et en petite couronne. L'intervention de notre dispositif de maraude consiste notamment à orienter les personnes rencontrées vers les structures d'hébergement d'urgence et à faire le lien avec les différentes équipes mobilisées lors des opérations.

Au cours de l'année 2023, la Maraude-Migrants 75 a été mobilisée lors de 27 opérations de mise à l'abri, prenant en charge un total de 5 436 personnes. Il s'agit de 4 163 hommes isolés, 828 personnes vulnérables

(familles, couples, femmes isolées) et 445 jeunes déclarant être des mineurs primo-arrivants ou ayant reçu une notification de refus de reconnaissance de leur minorité.

Par ailleurs, la Maraude a également orienté un nombre important de ménages vers des structures sas en régions dès de leur mise en place.

CHIFFRE CLÉ

27 opérations 
de mise à l'abri, prenant en charge
un total de **5 436** personnes



Focus partenaire

le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Angers

Pour les demandeurs d'asile domiciliés en dehors de la région parisienne, les déplacements nécessaires pour se rendre aux convocations de l'Ofpra ou aux audiences à la CNDA constituent souvent une charge lourde sur le plan financier. Cette charge est d'autant plus importante pour les demandeurs d'asile en situation de grande vulnérabilité ou ne disposant pas des allocations pour demandeurs d'asile.

Afin de répondre à cette problématique, le CCAS et la Spada d'Angers ont mis en place une convention permettant la prise en charge des frais de transport des demandeurs d'asile isolés ou en couple sans enfants domiciliés à la Spada. Mettant en place une aide d'une valeur de 60 euros par personne et par an, ce partenariat innovant démontre la volonté conjointe du CCAS et de la Spada de permettre aux demandeurs d'asile d'effectuer leurs différentes démarches d'obtention de la protection internationale sans s'exposer à d'avantage de précarité.

Permettre aux demandeurs d'asile d'effectuer leurs différentes démarches d'obtention de la protection internationale sans s'exposer à davantage de précarité.



PHOTO DE NOËLLE, EXPOSITION « RACONTE-MOITA VILLE » © JOHANNA EXENBERGER



CHIFFRES CLÉS 2023

STRUCTURES DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE (SPADA)

49 633 personnes accueillies en Spada

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

France terre d'asile assure un accompagnement actif des demandeurs d'asile tout au long de leur parcours administratif. À travers ses 33 centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), 8 hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) et un centre de transit, l'association fournit un soutien personnalisé aux bénéficiaires, incluant une assistance juridique, administrative, et psychosociale, favorisant ainsi leur autonomisation et leur intégration en France.

Initiatives européennes contre la traite des êtres humains

Engagée dans la lutte contre la traite des êtres humains, France terre d'asile participe à deux projets européens liés à cette thématique. Lancés en avril, les deux programmes co-portés avec d'autres organisations européennes vont être mis en œuvre pendant deux ans.

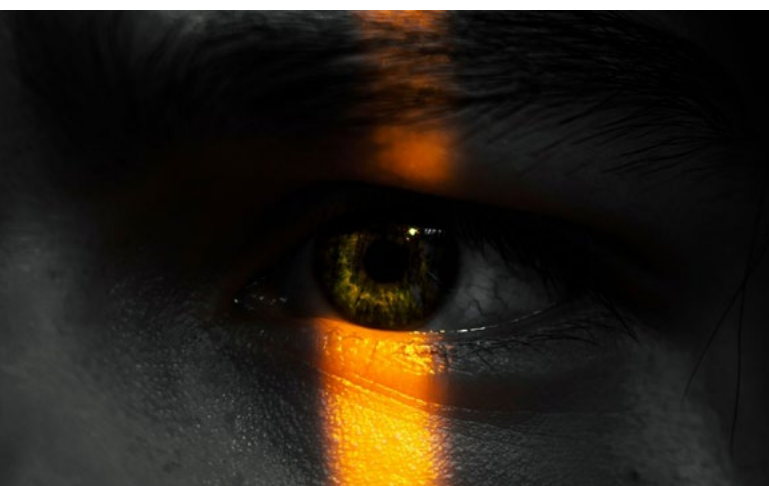
Mené en collaboration avec six partenaires italiens, espagnols et français, le projet E.V.A (Early identification and protection of Victims of trafficking in border Areas) vise à renforcer l'identification précoce et l'accès à la protection des victimes de traite. Dans ce cadre et en partenariat avec l'association Mist, des sessions de formation ont été organisées à destination des intervenants sociaux des Cada, Huda et Spada de

Renforcer l'identification précoce et l'accès à la protection des victimes de traite

France terre d'asile, afin de les outiller dans la détection des signaux d'alerte de la traite. Au total, 117 personnes ont bénéficié de cette formation.

Parallèlement, le projet NEW WO.R.L.D.S, mené avec six autres partenaires italiens, espagnols et grecs (Soleterre, Cooperativa Lotta, Fondation ISMU, IASIS, EILD et SURT) vise à accompagner les victimes de traite des êtres humains dans leur processus d'intégration sociale et professionnelle. En offrant un soutien personnalisé vers l'emploi, ainsi qu'un suivi juridique et psychologique adapté, ce projet a pour objectif de redonner aux victimes les moyens de se reconstruire et de s'insérer durablement dans la société. La rencontre entre partenaires a permis de partager des bonnes pratiques et d'identifier des stratégies innovantes pour renforcer l'insertion socio-professionnelle des personnes victimes de traite.

Redonner aux victimes les moyens de se reconstruire et de s'insérer durablement dans la société



Ouverture d'un Huda à Trappes

Dans la continuité de ses actions d'accompagnement des demandeurs d'asile, France terre d'asile a inauguré un nouvel hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) à Trappes, dans les Yvelines.

Conçu sur un modèle se rapprochant de nos Cada, cet établissement offre un hébergement aux demandeurs d'asile jusqu'à leur orientation en Cada ou la fin de la procédure d'asile. L'Huda de Trappes a ouvert ses portes le 19 juillet 2023, accueillant les premiers résidents orientés par l'Ofii. Progressivement, la capacité d'accueil de cette structure se rapproche des 181 places prévues. Pour garantir un accompagnement de qualité, l'équipe de l'Huda sera composée de 12 salariés : un directeur d'établissement, secondé par un chef de service,

quatre intervenants sociaux spécialisés dans l'aide aux dossiers, ainsi qu'un agent technique et un secrétaire comptable. Cette équipe assurera un accompagnement personnalisé, incluant un soutien social et administratif pendant la procédure d'asile et afin de faciliter l'intégration des personnes accompagnées.

CHIFFRE CLÉ

104 personnes 
ont été accueillies à l'Huda
entre juillet et décembre 2023

Reconnaissance des acquis de l'expérience de nos bénéficiaires

Pour faciliter la future recherche d'emploi de leurs résidents en demande d'asile, les Cada de Langogne et de Chambon-le-Château (Lozère) ont mis en place, avec le soutien de la commune et d'un financeur privé, la reconnaissance des acquis de l'expérience. Inspiré d'un dispositif existant destiné aux personnes en situation de handicap, ce programme a été adapté pour les demandeurs d'asile, offrant une voie formelle pour la reconnaissance et la validation de leurs compétences professionnelles et l'accès au marché du travail grâce à une attestation délivrée à la fin du parcours.

Pour le lancement, deux métiers clés ont été sélectionnés : peintre en bâtiment et agent de restauration. L'objectif est de familiariser les participants avec le vocabulaire spécifique et les techniques pratiques requises par ces métiers. Pour les non-francophones, des cours de français à visée professionnelle ont également été intégrés au programme. Treize personnes ont suivi ce

Offrir une voie formelle pour la reconnaissance et la validation des compétences professionnelles des demandeurs d'asile

parcours avec succès, obtenant ainsi l'attestation de reconnaissance des acquis d'expérience. Par ce projet novateur, nos centres occitans réaffirment leur engagement à doter leurs résidents d'outils nécessaires pour réussir leur intégration professionnelle en France.



Marche solidaire pour les personnes réfugiées

Le 28 juin 2023, 200 personnes ont défilé dans les rues d'Aurillac, dans le cadre d'une marche solidaire pour les personnes réfugiées. Conjointement organisée par le Cada d'Aurillac de France terre d'asile et les associations Forum réfugiés, Aurore et Habitat Jeune Cantal, cet événement engagé et festif a permis de rappeler le devoir d'accueil et de protection à l'égard des personnes réfugiées accueillies dans le département.

Après la marche, une après-midi conviviale a été organisée autour d'un pique-nique, un concert de l'orchestre Moanin et des activités sportives proposées par l'association Dahliir. Le collectif « On est fait pour s'entendre » et les Restos du cœur ont tenu un stand buvette, tandis que divers ateliers ludiques ont réuni petits et grands : tressage de cheveux, coloriage,

jeux en bois et contes pour enfants. Toute l'équipe du Cada a pris part à cette journée, ainsi qu'une grande partie des personnes accueillies et hébergées par la structure.

Après cette première expérience inter associative réussie, les structures organisatrices ont toutes manifesté leur volonté de continuer à travailler ensemble et ce sur divers projets.

Rappeler le devoir d'accueil et de protection à l'égard des personnes réfugiées

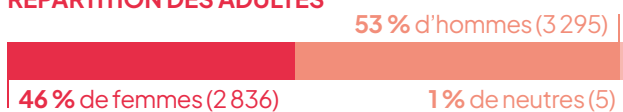
MARCHE SOLIDAIRE À AURILLAC, EN JUIN. © JÉRÉMIE FULLERINGER



CHIFFRES CLÉS 2023 CADA HUDA CONFONDUS

9 311 personnes accueillies

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



Focus partenaire

Emmaüs connect

Avec la dématérialisation des procédures administratives et du service public, combler la fracture numérique devient une mission cruciale. France terre d'asile et Emmaüs connect s'associent ainsi depuis plusieurs années dans la lutte contre l'exclusion numérique. Grâce au programme Connexions Solidaires d'Emmaüs Connect, les demandeurs d'asile accompagnés par France terre d'asile peuvent accéder à des smartphones à prix solidaires.

En juillet 2023, dans le cadre d'une action conjointe menée sur trois semaines, plus de 160 résidents de

nos structures franciliennes ont reçu des smartphones offerts par la coopérative Les Ateliers du Bocage. Cette initiative, fruit d'une collaboration transversale entre une dizaine d'établissements d'Île-de-France, a mobilisé les différentes équipes sur le terrain pour la distribution et des ateliers de sensibilisation sur le numérique : prise en main des appareils, connexion aux plateformes de services publics, démarches administratives. Avec le stock d'appareils restants, notre service de maraude a équipé en smartphones les personnes en grande précarité rencontrées dans la région lors des opérations de mise à l'abri.



DISTRIBUTION DE SMARTPHONES AU CADA DE PARIS, EN JUILLET. © FRANCE TERRE D'ASILE



L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION

France terre d'asile s'engage activement dans l'accompagnement et l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), jouant un rôle clé dans leur transition vers une nouvelle vie en France. À travers plusieurs dispositifs spécifiquement conçus pour répondre à leurs besoins, l'association offre un soutien complet et personnalisé, couvrant divers aspects de leur intégration sociale, professionnelle et culturelle.

Nouveau programme PAAREM dans la Manche

En complément du programme d'Accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR) déployé par France terre d'asile dans la Manche (voir la partie « Temps forts »), notre association a mis en place le Point d'accueil et d'accompagnement des réfugiés et étrangers primo-arrivants de la Manche (PAAREEM). Ce projet vise à apporter un soutien ponctuel ou global aux personnes réfugiées et primo-arrivantes qui ne sont pas éligibles au programme AGIR mais qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, au logement, aux droits sociaux et au séjour, et aux soins.

Le PAAREEM est également un lieu d'information et d'échanges, offrant une assistance ponctuelle pour les démarches administratives telles que les demandes de regroupement familial, de renouvellement de titre de séjour ou encore de naturalisation. Cet accompagnement est accessible à toutes les personnes primo-arrivantes qui en font la demande. Par ailleurs, des sessions de code de la route sont organisées deux fois par semaine dans l'objectif de faciliter la mobilité des personnes accompagnées.

CHIFFRE CLÉ

132 personnes 
ont bénéficié du programme
PAAREM

COURS SUR LE CODE DE LA ROUTE, EN AOÛT. © FRANCETERRE D'ASILE



CHIFFRES CLÉS 2023

CPH + DPHRS + DAHAR + PARA + RÉSIDENCE SOCIALE

2 291 personnes accueillies

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES





UN DUO DU PROJET « UN MÉTIER POUR DEMAIN » © FRANCE TERRE D'ASILE

Un métier pour demain, le projet de parrainage professionnel

Déployé à Rouen depuis 2021, le programme de parrainage professionnel « Un métier pour demain » favorise l'inclusion sociale et professionnelle des personnes réfugiées, avec trois objectifs : faciliter l'accès à l'emploi et à la formation grâce à l'accompagnement de parrains ou marraines issus du milieu professionnel (idéalement du même métier) ; favoriser la diversité dans les entreprises et lutter contre les discriminations et les préjugés ; fédérer des salariés d'entreprises autour d'un engagement solidaire et valoriser une démarche RSE.

Durant une période de 3 mois, avec deux rendez-vous mensuels, les binômes de parrain/marraine et personnes réfugiées échangent sur divers aspects essentiels : la cohérence du projet professionnel avec le tissu économique local, l'acquisition des codes métiers du secteur d'activité visé, et l'éventuel besoin

en formation. C'est également l'occasion pour les personnes réfugiées de rencontrer des professionnels du secteur d'activité recherché, leur permettant ainsi de développer leur propre réseau et d'accéder à des opportunités de stage, d'alternance ou d'emploi. Les prérequis pour participer à ce programme sont un niveau minimum de français A2 ainsi qu'un projet professionnel clairement défini.

CHIFFRE CLÉ

57 binômes 
ont été formés dans le cadre
de ce projet

Une semaine de l'intégration sous le signe de l'insertion professionnelle

La semaine de l'intégration 2023 a été marquée par une mobilisation significative de nos établissements autour de l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI). Dans plusieurs villes, les Centres provisoires d'hébergement (CPH) ont collaboré avec des partenaires locaux, tels que le Medef Normandie, Face Normandie, Media Formation, l'AFPA, les missions locales, et d'autres acteurs, pour organiser des événements emploi : job dating, sessions d'apprentissage des codes de l'entretien d'embauche, ainsi que des discussions sur l'insertion professionnelle entre les personnes réfugiées et les représentants des entreprises partenaires. Des formations spécifiques ont également été proposées, notamment sur l'insertion socioprofessionnelle des femmes migrantes, témoignant de l'engagement des acteurs locaux en faveur de l'intégration des personnes réfugiées sur le marché du travail.



JOB DATING AU PÔLE INTÉGRATION DE ROUEN, EN OCTOBRE. © FRANCE TERRE D'ASILE

Focus partenariat Tent France

Dans la continuité de son engagement à favoriser l'intégration professionnelle des personnes réfugiées suivies dans ses dispositifs, France terre d'asile renforce ses partenariats avec les acteurs privés. En 2023, l'association a notamment collaboré avec Tent France, la coalition française de Tent Partnership for Refugees, un réseau mondial d'entreprises engagées à soutenir l'accès des personnes réfugiées au marché du travail local.

Tent France intervient dans divers domaines pour favoriser l'emploi des personnes réfugiées, notamment en mettant en réseau les acteurs de l'emploi et de l'intégration, en facilitant le recrutement et la formation de candidats BPI, et en proposant un mentorat professionnel pour les femmes réfugiées. Ce partenariat a permis la mise en relation entre des entreprises à la recherche de profils spécifiques et des

Favoriser l'emploi des personnes réfugiées en mettant en réseau les acteurs de l'emploi et de l'intégration

personnes réfugiées accompagnées par France terre d'asile.

France terre d'asile espère renforcer son partenariat avec Tent France sur plusieurs aspects, notamment la sensibilisation des entreprises à l'inclusion professionnelle des personnes réfugiées, le mentorat professionnel entre collaborateurs d'entreprises et femmes réfugiées, ainsi que sa participation aux salons de l'emploi dédiés aux personnes réfugiées organisés par Tent France et ses partenaires.



TENT

CHIFFRES CLÉS 2023

AUTRES DISPOSITIFS DÉDIÉS À L'INCLUSION ET À L'INTÉGRATION

1 579 personnes accueillies

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



L'accompagnement des bénéficiaires de la réinstallation en France

Depuis 2012, France terre d'asile accompagne des personnes bénéficiaires de la réinstallation, conformément à l'accord-cadre établi entre la France et le Haut-Commissariat aux réfugiés des nations unies (HCR). La réinstallation consiste en un transfert volontaire, sûr et encadré de personnes réfugiées dans un État vers un autre pays qui a accepté de les accueillir.

Dès leur arrivée sur le territoire, France terre d'asile prend en charge l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur demande d'asile, ainsi que dans la réalisation d'un projet d'autonomisation. Ce suivi comprend l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi et au logement, et se déroule tout au long de leur parcours d'inclusion sociale sur deux territoires : Niort et Rouen.

En complément de ces actions, nos équipes organisent des sorties culturelles et sportives afin de permettre aux personnes accompagnées de tisser des liens, de découvrir leur nouvel environnement et de partager des moments conviviaux dans leur parcours d'inclusion sociale en France. En 2023, ce sont 65 nouvelles personnes qui ont bénéficié de l'accompagnement de notre programme de réinstallation.

Permettre aux personnes accompagnées de tisser des liens, de découvrir leur nouvel environnement et de partager des moments conviviaux



PHOTO DE KOKOB, EXPOSITION « RACONTE-MOI TA VILLE » © JOHANNA EXENBERGER

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Forte de son expertise et de son engagement en faveur des mineurs isolés étrangers (MIE), France terre d'asile déploie une vingtaine de dispositifs couvrant un ensemble de missions variées : évaluation de la minorité, mise à l'abri ou encore hébergement temporaire ou pérenne. Avec une approche globale prenant en compte les besoins spécifiques des mineurs isolés étrangers, l'accompagnement garantit à ceux-ci un environnement sécurisé, un suivi personnalisé et adapté, ainsi que des perspectives d'insertion sociale et d'intégration durable.

Création d'une maison d'accueil et d'orientation (MAO) à Paris

L'année 2023 a marqué un tournant pour nos établissements d'accueil pour mineurs isolés étrangers de Paris. En effet, à la suite de la demande de la Direction des solidarités de Paris, les établissements d'accueil provisoire de la rue Archereau et de la villa Saint-Michel ont fusionné pour créer la Maison d'accueil et d'orientation (MAO).

Dans l'objectif de se conformer aux mesures prévues par la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, un chantier a été lancé afin de transformer les modalités d'accueil et de basculer vers un mode d'hébergement collectif. L'ancienne équipe de la Villa Saint-Michel a ainsi investi le foyer du Clos des rosiers,

où sont désormais hébergés 50 jeunes, tandis que les recherches de locaux se poursuivent pour l'équipe de l'ancien dispositif « Archereau ». Dans l'attente de trouver un hébergement collectif adapté à l'accueil des jeunes accompagnés, les jeunes sont hébergés dans des hôtels dédiés et accueillis en journée dans les locaux de la Villa Saint-Michel pour les repas, les cours de FLE et diverses activités. Les missions d'accompagnement ont également évolué de manière à cibler rapidement l'orientation la plus adaptée aux besoins et au degré d'autonomie des jeunes, avec une durée de prise en charge de 10 semaines.



COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE © HERVÉ LEQUEUX

CHIFFRE CLÉ

383 jeunes accueillis  au sein de la Maison d'accueil et d'orientation :

191 à la Villa Saint Michel

192 au Clos des Rosiers

Expansion du service de mise à l'abri à Saint-Omer

Forts de leurs années d'implantation dans le Pas-de-Calais, les établissements France terre d'asile

dédiés à la mise à l'abri des mineurs isolés étrangers à Saint-Omer ont consolidé leur présence en réalisant une transition majeure en 2023. L'année écoulée a été marquée par le déménagement vers de nouveaux locaux, une étape cruciale pour améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des mineurs en transit, ou en demande de protection auprès de l'aide sociale à l'enfance. Avec l'ouverture d'un nouveau site à Longuenesse puis à Arras, offrant chacun 40 places d'hébergement, cette transition a marqué l'opportunité de repenser notre approche pour mieux répondre aux besoins spécifiques des jeunes que nous accompagnons.

CHIFFRE CLÉ

1 496 jeunes 
individuellement pris en charge
par le service de mise à l'abri
du Pas-de-Calais

Modernisation des livrets d'accueil pour les MIE de Paris

En 2023, les établissements parisiens ont initié un projet visant à moderniser leurs livrets d'accueil destinés aux jeunes accompagnés. Désireux de rendre les informations accessibles à tous, le chantier a été porté en collaboration avec l'illustratrice professionnelle Maud Burneau. À la suite d'une série de rencontres entre l'illustratrice et les différentes équipes pour favoriser une immersion dans chaque

établissement, les livrets ont été imprimés et sont désormais remis aux mineurs isolés étrangers dès leur admission au sein de nos dispositifs. L'objectif de l'initiative étant d'offrir un accueil informatif et de faciliter l'intégration des personnes accompagnées, la prochaine étape est la traduction du contenu en plusieurs langues.

LIVRET D'ACCUEIL DE L'AMNA PARIS © MAUD BURNEAU



Projet artistique à la Maison d'accueil pour MIE de Ney-Strasbourg

En partenariat avec l'association Atelier des Artistes en exil, les résidents de la Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés de Ney-Strasbourg ont pris part à des ateliers artistiques axés sur deux formes d'expression : la bande dessinée et le slam. Conçu pour encourager la créativité, ce projet a permis aux participants de partager leurs histoires personnelles à travers ces formes artistiques. Encadrés pendant deux semaines consécutives par un auteur de bande dessinée et un auteur-compositeur, les jeunes ont collaboré pour

créer une bande dessinée sonore à travers laquelle ils ont narré leur parcours d'exil.

Invités en fin juillet à l'exposition « Dépassement », les jeunes de Ney-Strasbourg ont eu l'opportunité de présenter leurs créations aux côtés d'œuvres d'artistes confirmés. Au cours de cette soirée de clôture, ils ont partagé leurs réflexions avec le public, auprès duquel ils ont pu présenter leur processus de création, offrant ainsi un regard unique sur leur expérience et leur créativité.



SOIRÉE DE CLÔTURE DU PROJET À PARIS, EN JUILLET © FRANCE TERRE D'ASILE

Renforcement des compétences pour la réunification familiale des mineurs isolés étrangers

Durant le premier semestre 2023, 30 salariés de nos établissements d'accueil pour mineurs isolés étrangers ont participé à une formation dispensée par l'association Safe Passage. Axée spécifiquement sur la réunification familiale des mineurs isolés étrangers, cette session a permis à nos équipes de revisiter chaque étape de la procédure administrative de la réunification familiale et d'explorer les défis potentiels avec une experte juridique. En renforçant ainsi leurs compétences, nos équipes sont mieux préparées à accompagner les mineurs isolés étrangers dans leur parcours pour être réunis avec leur famille.



SESSION DE FORMATION SAFE PASSAGE © FRANCE TERRE D'ASILE

Focus partenariat Hors la rue

Depuis quelques années, les établissements parisiens d'accueil de mineurs isolés étrangers de France terre d'asile collaborent étroitement avec l'association Hors la Rue. Fondée en 2004, cette organisation est spécialisée dans le repérage et la protection de jeunes en situation de mendicité, contraints de commettre des délits ou présumés victimes d'exploitation sexuelle dans les départements de Paris et de la Seine-Saint-Denis.

Le service d'évaluation de la minorité, l'Accueil des mineurs non accompagnés de Paris (AMNA), travaille en lien avec les équipes éducatives d'Hors la Rue pour accompagner les jeunes en situation d'errance, facilitant ainsi leur intégration dans le dispositif parisien de protection de l'enfance. Ce partenariat a également donné lieu à la mise en place d'un protocole permettant aux jeunes d'accéder à un hébergement au sein du foyer de Hors la Rue, tout en réalisant les démarches administratives préalables à une admission à l'aide sociale à l'enfance, telles que l'identification des besoins de santé et l'évaluation de la minorité et de l'isolement.

En outre, nos équipes parisiennes bénéficient régulièrement de journées de formation dispensées par Hors la Rue. Ces sessions, mêlant théorie et pratique, fournissent des outils précieux pour améliorer la connaissance, l'identification et l'accompagnement du public mineur contraint à commettre des délits.

Accompagner les jeunes en situation d'errance et faciliter leur intégration dans le dispositif parisien de protection de l'enfance



© FRANCE TERRE D'ASILE

CHIFFRES CLÉS 2023 DISPOSITIFS MIE HORS DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

15 763 jeunes accueillis

RÉPARTITION DES JEUNES



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



FRANCE TERRE D'ASILE EN TUNISIE

Créée en 2012, Terre d'asile Tunisie (TAT), la section tunisienne de France terre d'asile œuvre à la mise à l'agenda de la question migratoire en Tunisie à travers l'accompagnement et l'assistance des personnes migrantes en situation de vulnérabilité, la sensibilisation, les actions de renforcement de capacité et l'appui technique et financier aux partenaires locaux et communautaires. En 2023, TAT a déployé ses activités à travers sept projets (voir encadré).

Réponse aux crises humanitaires de février et de l'été 2023

À la suite d'un discours hostile aux personnes migrantes prononcé par le Président tunisien en février 2023, des heurts ont éclaté entre Tunisiens et personnes d'origine subsahariennes. Une nouvelle crise s'est produite en juillet à Sfax, lors de laquelle des milliers de personnes se sont retrouvées sans logement ni ressources. Terre d'Asile Tunisie a été parmi les premiers acteurs à se mobiliser pour fournir une aide d'urgence aux personnes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées à Sfax, ainsi qu'à Médenine, Sousse et Tunis.

Lors de la première « crise » de février, les équipes des permanences de TAT ont été fortement sollicitées : une augmentation significative des demandes d'hébergement ou d'aide au loyer a notamment été enregistrée, de nombreuses personnes ayant été expulsées sommairement de leur logement ou licenciées. L'association a joué un rôle important de médiation auprès des propriétaires de logement ainsi que certaines institutions publiques. Ces actions se sont poursuivies dans les mois suivants puis à nouveau lorsque de nouvelles tensions et incidents ont éclaté pendant l'été.

En collaboration avec le Croissant Rouge Tunisien (CRT), officiellement mandaté par le gouvernement tunisien pour coordonner l'aide humanitaire à Sfax à partir du mois de juillet, 1500 personnes ont été identifiées en besoin d'assistance. TAT a fourni de l'eau, des aides alimentaires et des hébergements d'urgence pour des personnes en situation de très grande vulnérabilité (dont une majorité de femmes et d'enfants). L'accès à l'eau a été prioritaire en raison de la canicule. Un soutien juridique et social via les permanences de l'antenne a également été proposé.

Par ailleurs, TAT a mené des actions de plaidoyer auprès des autorités régionales de Sfax afin de rendre possible une action urgente notamment à destination des femmes, des enfants ou de personnes malades. Dans ce contexte, l'association a publié, en juillet 2023, conjointement avec la Ligue tunisienne pour les droits de l'homme (LTDH) et L'institut arabe pour les droits de l'homme (IADH) un « Document de 10 points » qui appelait à des actions urgentes et un ensemble de solutions à moyen et long terme pour une meilleure gestion de la question migratoire en Tunisie basée sur le respect des droits et des principes internationaux pertinents.

CHIFFRE CLÉ

1 980 personnes migrantes,  réfugiées et demandeuses d'asile en situation de grande vulnérabilité ont été accueillies au sein des permanences de TAT (Tunis, Sousse, Sfax et Médenine)

Ouverture d'un centre d'accueil de jour pour mineurs

Dans le cadre du projet ProMiTaD et dans l'objectif de renforcer la prise en charge multisectorielle des mineurs en situation de migration ou de vulnérabilité, deux complexes de l'enfance au Kram et Hafsia (région de Tunis) ont été mis à disposition de TAT et son partenaire l'Association tunisienne de défense des droits de l'enfant afin de proposer des activités telles que des cours de langue et des activités socio-culturelles ou sportives. Une convention avec

le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors a été signée à cet effet. Le projet a également permis d'améliorer l'équipement des centres. Par ailleurs, des psychologues ont également été recrutées afin de proposer un soutien en santé mentale aux jeunes accueillis. Suite à la décision unilatérale du Ministère de mettre fin à la convention, un nouveau local a été loué et équipé afin de poursuivre les activités initiées.



FORMATION DES RELAIS MIGRATION EN MAI © TERRE D'ASILE TUNISIE

Clôture du projet PAAIP

Débuté en juillet 2020 et clôturé en décembre 2023, le projet PAAIP (Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations) porté par CEFA Tunisie en partenariat avec Terre d'asile Tunisie a permis à l'association de soutenir près 3 500 personnes, répondant aux besoins des populations vulnérables pendant une période marquée par la pandémie de COVID-19 et un contexte migratoire complexe. Grâce au projet, les services fournis par TAT ont pu être développés, notamment via la mise en place de guichets informatifs à Sousse, qui ont permis par la suite l'ouverture d'un bureau permanent ou par le biais du déploiement d'initiatives innovantes de sensibilisation à travers la bande dessinée. Le projet comprenait un volet sur l'inclusion économique,

un volet de sensibilisation, information sur les droits et dialogue multi-acteurs ainsi que des actions visant la promotion de la cohésion sociale et l'assistance sociale et juridique des personnes migrantes vulnérables.

La collaboration avec CEFA a favorisé l'insertion socio-professionnelle des migrants. Des conventions de collaboration avec divers acteurs ont été établies pour garantir une aide d'urgence efficace. Le projet a démontré l'importance de la coordination entre les acteurs, la flexibilité dans la mise en œuvre afin de s'adapter à l'évolution des besoins et l'implication des institutions publiques pour améliorer la qualité et l'efficacité des services.

Renforcement des capacités de « relais communautaires »

Depuis plusieurs années, TAT s'appuie sur des personnes elles-mêmes issues de la migration qui jouent le rôle de « relais » au sein de leurs communautés afin d'élargir le nombre de personnes informées de leurs droits et orientées dans leurs démarches. Les personnes relais, qui agissent à titre bénévole, sont sélectionnées sur la base de leur connaissance de la communauté à laquelle elles se sentent rattachées

et leur motivation. L'association les forme et les accompagne dans leur mission. Grâce au projet « AIFEM », TAT a pu développer le nombre de femmes « relais » ainsi qu'un volet spécifique aux droits et à l'accompagnement des femmes dans ses formations. Depuis le début du projet jusqu'à fin 2023, 14 femmes et quatre hommes sont devenus des « relais ».

CHIFFRE CLÉ

3 578 personnes 

ont bénéficié des services de TAT à travers le projet PROMiTAD depuis décembre 2021



FORMATION DES RELAIS MIGRATION, ENMAI © FRANCETERRE D'ASILE

LES PROJETS DE TERRE D'ASILE TUNISIE EN 2023

En 2023, l'antenne tunisienne a piloté cinq projets d'ampleur variée et contribué en tant que partenaire à deux autres :

- **Projet PAAIP** - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (juillet 2020 - décembre 2023), financé par l'Union européenne, en partenariat avec CEFA Tunisie.
Objet : Autonomisation économique et sociale des populations migrantes en Tunisie via des activités de sensibilisation, de formation, de plaidoyer et d'assistance directe (accompagnement juridique et social au sein des permanences de Tunis et Sfax et via des guichets d'information temporaires dans le sud du pays).
- **Projet ProMiTAD** - Protection des migrants en Tunisie et accès aux droits fondamentaux (décembre 2021 - décembre 2024), co-financé par l'Union européenne et la Coopération suisse, en consortium avec Avocats sans frontières, Médecins du Monde et Save the Children.
Objet : Amélioration des mécanismes de protection et de prise en charge des personnes migrantes et tunisiennes en situation de vulnérabilité.
- **Projet AIFEM** - Appui à l'autonomisation et à l'inclusion des femmes migrantes (janvier 2022 - décembre 2024), co-financé par l'Agence française de développement et l'Union européenne, piloté par France terre d'asile en partenariat avec CEFA Tunisie et Beity.
Objet : Renforcement du rôle de la société civile, des institutions publiques et des femmes migrantes pour promouvoir l'inclusion sociale et juridique ainsi que l'autonomisation des femmes migrantes en Tunisie, et

améliorer leur protection et leur accès aux droits.

- **Protection des femmes, des filles, des personnes en situation de vulnérabilité** à travers l'accompagnement social et juridique (septembre 2023 - février 2024), financé par le Fonds canadien d'initiatives locales.
Objet : protection des femmes, des filles, des personnes en situation de vulnérabilité à travers l'accompagnement social et juridique et renforcement des connaissances des femmes, des filles, des personnes en situation de vulnérabilité sur les droits par le biais des ateliers de sensibilisation.
- **Fond d'urgence pour le soutien des personnes en recherche de protection suite à la crise au Soudan** (juillet 2023 - mars 2024), financé par le Conseil norvégien pour les réfugiés.
- **Projet « Renforcer les capacités des intervenants et des réseaux de protection locaux afin d'améliorer la capacité d'autoprotection des personnes en déplacement en Tunisie »** (juin 2023 - juin 2024), financé par l'Union européenne via une sous-subvention du Conseil norvégien pour les réfugiés.
Objet : Favoriser l'accès des personnes issues de la migration et en situation de vulnérabilité à leurs droits à travers l'accès à l'information et l'accompagnement juridique.
- **Projet APREFEM** : « Appui à la protection et à la résilience des femmes et mineurs issus de la migration » (décembre 2023 - juin 2024) financé par l'Ambassade de France en Tunisie.
Objet : Renforcer l'accès aux services et droits chez les femmes et les mineurs migrants, demandeurs d'asile et réfugiés.



L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Le Centre de formation

En 2023, le Centre de formation a connu une année dynamique, organisant 310 sessions de formation inter-entreprises (Inter) et intra-entreprises (Intra) pour les professionnels du secteur médico-social. Au total, 3 500 personnes ont bénéficié de ces formations, avec un taux de satisfaction immédiat de 9,1/10. En avril 2023, l'audit de surveillance de la certification qualité Qualiopi, obtenue par le Centre depuis 2021, a été validé.

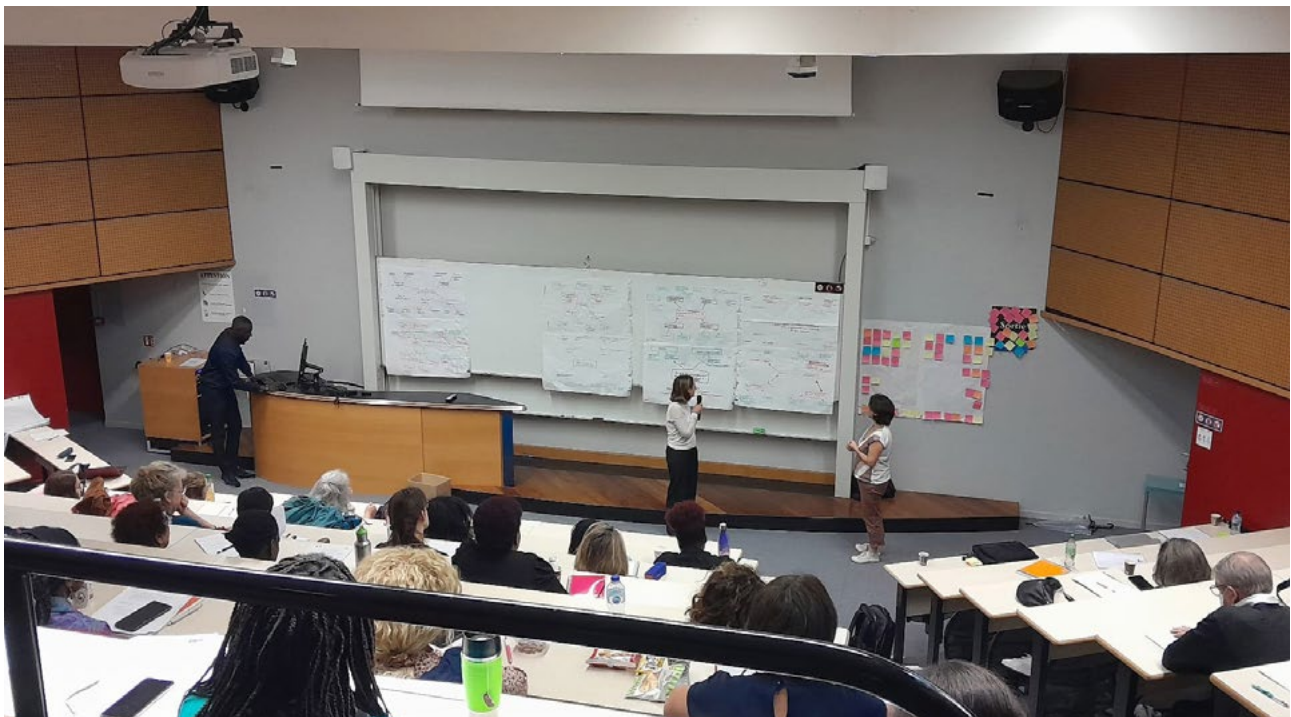
Le Centre a notamment développé une formation sur mesure intitulée « L'accompagnement des personnes accueillies en hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile » pour les équipes d'OPCO Santé Hauts-de-France. Cette formation visait plusieurs objectifs : comprendre les principes fondamentaux et les actualités du droit des étrangers et de la procédure

Dublin, savoir s'adapter aux défis rencontrés, retrouver le sens du travail quotidien et accompagner les personnes accompagnées vers une meilleure santé physique et mentale. L'expertise de France terre d'asile a été mobilisée au travers des interventions de plusieurs salariés, directeurs de centres ou chargés de mission. Cette formation, dispensée de juin à octobre 2023, a obtenu un taux de satisfaction global de 9,3/10.

À la fin de l'année 2023, le Centre de formation a remporté un important marché public. Celui-ci permettra de former environ une centaine de travailleurs sociaux et cadres du département des Hauts-de-Seine sur le thème de « L'interculturalité et la prise en charge des enfants et des familles ». Ce programme de formation spécifique permettra aux participants de développer une méthodologie pour résoudre les conflits interculturels et analyser les problématiques professionnelles rencontrées, et de les sensibiliser aux défis inhérents à la relation entre parents et travailleurs sociaux.

CHIFFRE CLÉ

3 500 personnes formées 



FOCUS : FORMATIONS SUR LA SANTÉ MENTALE ET LES PSYCHO-TRAUMATISMES

La question de la santé mentale des personnes accompagnées par le secteur médico-social est au cœur des enjeux du Centre de formation. En 2023, 192 stagiaires ont suivi les 4 formations liées à cette problématique : « Travailler avec des demandeurs d'asile souffrant de psycho-traumatisme », « Psycho-traumatisme chez les réfugiés », « Enjeux et accompagnement psychosocial des enfants de l'exil » et « L'accompagnement des jeunes Afghans : entre géopolitique et psycho-trauma ».

Ces formations, dispensées par des psychologues cliniciens expérimentés, fournissent des outils pour repérer les signes de psycho-traumatisme liés à l'exil ou au parcours migratoire, comprendre les impacts sur le récit d'asile ou le processus d'intégration, et offrir des repères en matière d'orientation médico-psychologique. Elles abordent également le risque de « traumatisme vicariant » chez les professionnels, en leur proposant des techniques pour se protéger dans le contexte spécifique du travail avec des personnes en détresse psychique.

La nouvelle formation intitulée « Accompagnement des jeunes Afghans : entre géopolitique et psycho-traumatisme » présente une particularité : elle est coanimée par une géopoliticienne spécialiste de l'Afghanistan et une psychologue spécialisée dans l'accompagnement du public jeune et adolescent. Cette approche pédagogique hybride constitue une réponse adaptée aux professionnels intervenant auprès des personnes réfugiées. En inter-entreprise et en intra-entreprise, cette formation a été suivie par 52 professionnels, qui lui ont attribué une note de satisfaction moyenne de 8,5/10.

« Réelle expertise des intervenantes, avec une capacité d'adaptation aux connaissances du groupe »
(Rozenn P., participante à la session des 23 et 24 mai 2023).

« Des formatrices passionnantes, les deux approches clinique et géopolitique sont très complémentaires, et les échanges avec les formatrices très participatifs »
(Stéphane L., participant à la session des 18 et 19 janvier 2023).



Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés

Le projet Reloref (qui deviendra le Centre appui ressources-Intégration en 2024), cofinancé par l'Union européenne et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, vise à améliorer le parcours d'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale en renforçant les compétences des acteurs de l'asile et de l'intégration. Afin de garantir un meilleur accès aux droits, à l'emploi et au logement pour ce public, Reloref développe des outils destinés aux professionnels de l'intégration, les accompagne dans leur utilisation, encourage le travail en réseau et crée des partenariats pour faciliter l'insertion des personnes.

En juin 2022, une plateforme numérique a été créée pour centraliser l'offre de service du projet. En 2023, 2 719 professionnels ont bénéficié de ses activités et 1 831 comptes utilisateurs ont été créés sur la plateforme. Cette année a vu une stabilisation des activités avec une augmentation des séances de sensibilisation, des permanences et des veilles juridiques, renforçant l'impact du projet.

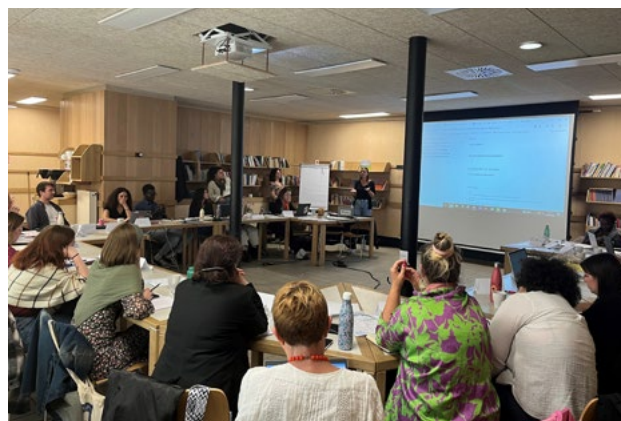
Reloref a également renforcé ses partenariats pour faciliter l'insertion des bénéficiaires d'une protection internationale. Une étude de terrain réalisée auprès

des établissements de France terre d'asile a permis de mieux cibler les besoins des travailleurs sociaux. L'équipe projet a développé des partenariats avec près de 45 entités partenaires de France terre d'asile, dont cinq nouvelles collaborations avec Réfugiés.info, l'UNML (Union nationale des missions locales), Solinum, Duo for a Job et AFT Transport Logistique.

En participant à 20 initiatives de partage et de transfert d'expertise, Reloref a pris part à des événements tels que le webinaire de Mob'In sur la mobilité des bénéficiaires d'une protection internationale, la 5ème édition de l'Agora de la Diar et le Forum pour l'insertion professionnelle des personnes réfugiées à Paris. Le projet a également diffusé 167 offres d'emploi et de formation via son site internet, améliorant ainsi l'accès des personnes accompagnées à des opportunités d'emploi et de formation tout en renforçant leur inclusion sociale.

CHIFFRE CLÉ

2 719 professionnels  ont bénéficié de la plateforme numérique



© FRANCE TERRE D'ASILE

Les webinaires « focus »

À la fin de l'année 2023, France terre d'asile a lancé une série de webinaires thématiques, appelés « Focus », et dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes accompagnées par l'association. Conçus pour les équipes de terrain et accessibles à tous les membres de l'association, ces sessions abordent chaque mois une variété de sujets tels que l'accompagnement juridique, la santé, les violences faites aux femmes et la lutte contre la traite des êtres humains.

Avec 90 participants, le premier webinaire a eu lieu en novembre et était dédié à l'accueil et l'accompagnement

des personnes LGBTI+ exilées. Cette première session a permis le partage de bonnes pratiques et de plusieurs ressources utiles.

Organisé un mois plus tard, le deuxième webinaire s'est focalisé sur la demande d'asile familiale. Les échanges ont porté sur le principe d'unité familiale, les mineurs rejoignant, les conséquences sur les conditions matérielles d'accueil et la protection internationale, ainsi que l'insertion des familles dites « Parents d'enfants réfugiés ». Environ 90 personnes ont participé à cette rencontre.

2 — NOTRE ORGANISATION



LES INSTANCES

La gouvernance de l'association comprend un Conseil d'administration au sein duquel est désigné un groupe plus restreint se réunissant en bureau. Les administrateurs sont élus pour un mandat de trois ans par l'Assemblée générale. En 2023 le Conseil d'administration était composé de 24 membres et le Bureau de neuf membres.

Deux commissions se réunissent également régulièrement : un comité d'audit, qui intervient notamment en concertation avec le Commissaire aux comptes pour préparer l'approbation annuelle des comptes, et une commission « Plaidoyer ».

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est présidé par Najat Vallaud-Belkacem, élue en 2022. Outre la Présidente, en 2023, ses membres étaient : Dominique Attias Jacqueline Benassayag, Marianne De Brunhoff, Jacqueline Costa-Lascoux, Georges Dagher, Joël Dessaint, membre du Bureau, Romuald Dzomo Nkongo, Jean-Luc Gonneau, Trésorier et membre du Bureau, Sylvie Guillaume, Chantal Jourdan, Alain Le Cléac'h, Béatrice Marre, Alain Monod - Secrétaire et membre du Bureau, Yves Pascouau, membre du Bureau, Michel Pelenc, membre du Bureau, Agnès Rebuffel, membre du Bureau, Jean-Maurice Ripert, Bruce Roch, Matthieu Tardis, Frédéric Tiberghien, membre du Bureau, Marie-Laurence Vacher, Christian Vigouroux, Catherine Wihtol de Wenden, membre du Bureau.

En 2023, deux nouveaux membres ont été cooptés pour rejoindre le Conseil : Marianne de Brunhoff et Marie-Laurence Vacher.

Trois représentants des salariés avec voix consultative siègent également au Conseil d'administration.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET RÉACTIONS À L'ACTUALITÉ

Le Conseil d'administration a pour rôle de piloter la mise en œuvre des orientations adoptées par l'Assemblée générale. Outre les étapes clés du fonctionnement d'une association, telles que l'arrêt des comptes ou l'adoption du budget prévisionnel, le Conseil d'administration a été réuni afin de débattre de sujets d'actualité.

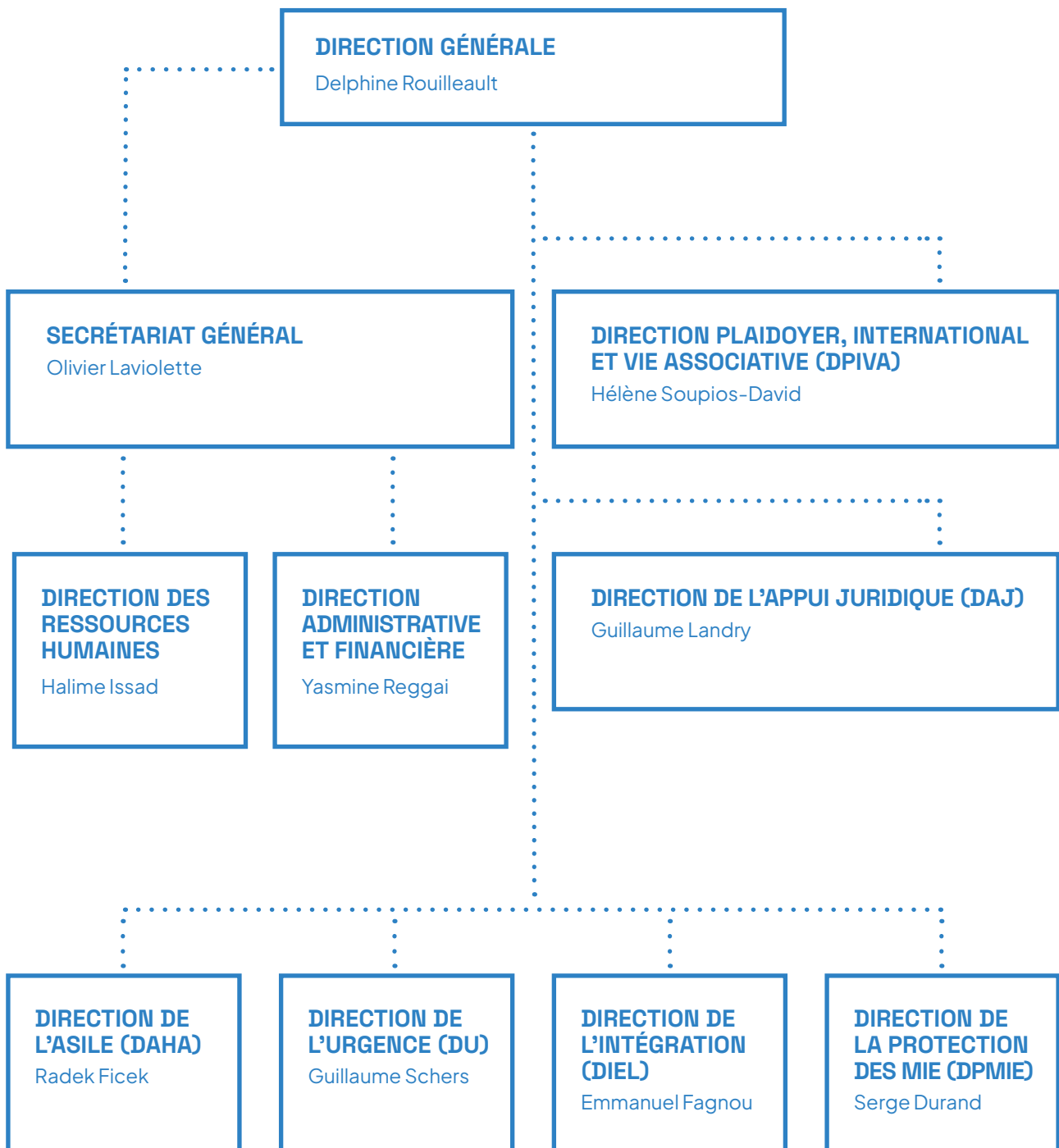
Plusieurs réunions de bureau et de CA ont abordé le projet de loi Asile-Immigration lors desquelles le positionnement de l'association ainsi que l'impact opérationnel du texte sur les activités de l'association ont été abordés. Le plaidoyer de l'association sur le projet de loi a également été abordé lors de réunions de la commission Plaidoyer.

De même, le Conseil a échangé sur les négociations d'un Pacte européen sur la migration et l'asile et sur les conséquences de la situation migratoire en Tunisie sur les actions de l'antenne locale de l'association.



LE COMITÉ DE DIRECTION

Actualisé à la date du 31 décembre 2023



LES RESSOURCES HUMAINES

DONNÉES SOCIALES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total salariés inscrits au 31/12	858	965	1 056	1 110	1 097	1 104	1 256	1 392
dont Cadres	111	127	135	157	157	158	198	232
dont Employés	747	838	921	953	940	946	1 058	1 158
dont CDI	718	816	928	993	991	988	1 113	1 198
dont CDD	140	149	128	117	106	116	143	185
Part des salariés en CDD - % des effectifs inscrits"	16,30 %	15,30 %	12,10 %	10,50 %	9,70 %	10,51 %	11,39 %	13,29 %
Part Femmes / Effectif total	70,90 %	71 %	69,50 %	69,28 %	69,92 %	70,47 %	69,90 %	69,50 %
Part Temps partiel / Temps plein	11,30 %	13,90 %	12,10 %	13,60 %	13,10 %	11,30 %	9,16 %	7,76 %

DES EFFECTIFS EN CROISSANCE

En 2023, les effectifs de France terre d'asile ont poursuivi leur croissance, passant de 1256 à 1392 personnes, englobant les salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et en contrat à durée déterminée (CDD).

La croissance des effectifs de l'association s'explique principalement par plusieurs facteurs :

- La montée en puissance du dispositif d'évaluation et mise à l'abri des mineurs isolés étrangers à Paris,
- Les premiers effets de l'obtention des plateformes AGIR,
- Les extensions et ouvertures de dispositifs (CAES Bordeaux, Huda de Trappes),
- L'ouverture de « sas » de mise à l'abri en Anjou et région parisienne.

En 2023, 143 salariés de l'association ont bénéficié d'une mobilité, qu'elle soit définitive ou temporaire, soit à travers un changement de dispositif, soit via une évolution promotionnelle, représentant ainsi un peu plus de 10% des effectifs.

De plus, 950 salariés ont participé à au moins une formation proposée par les services de formation, notamment le Plan de développement des compétences et le Centre de formation de France terre d'asile.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

En 2023, l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, basé sur les données de 2022, s'est élevé à 99 sur 100. Celui de 2024 (au titre des données de 2023) est de 94 sur 100. Ce chiffre s'explique par la diminution de l'indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations, à la suite du remplacement de deux directrices par deux

directeurs au cours de l'année 2023. Le détail de cet index est disponible [sur le site internet de l'association](#).

MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'association a mené plusieurs chantiers visant à moderniser ses outils de gestion des ressources humaines à travers :

- La préparation au déploiement d'un nouveau système d'information des ressources humaines (SIRH), comprenant la gestion de la paie, l'administration du personnel et d'autres fonctionnalités,
- La conception d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux salariés afin de faciliter leur intégration,
- Le déploiement d'un système de suivi des candidats (ATS) visant à optimiser le traitement des candidatures,
- La création d'un site carrière pour accroître la visibilité de nos métiers auprès du grand public,
- La mise en place d'un logiciel pour faciliter l'élaboration des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et leur suivi.

ACCORDS ET RELATIONS SOCIALES

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement du Comité social et économique (CSE), opéré dans le cadre d'un accord de fonctionnement renouvelé. Cet accord se traduira par l'octroi de moyens supplémentaires pour les représentants des salariés, notamment par le déploiement de représentants de proximité. Du point de vue des relations sociales, l'année 2023 a également été marquée par la signature de plusieurs accords à l'unanimité des organisations syndicales. Ils concernent notamment la mise en œuvre du télétravail au sein de l'association, ainsi que l'instauration d'un droit à un congé familial en cas d'interruption naturelle de grossesse.

LE BÉNÉVOLAT À FRANCE TERRE D'ASILE

L'année 2023 a de nouveau été marquée par l'engagement de plusieurs centaines de bénévoles au sein des différents dispositifs de France terre d'asile et dans le programme de parrainage Duos de demain. Comme chaque année, cette forte mobilisation bénévole permet aux établissements de France terre d'asile de renforcer l'accompagnement des personnes demandeuses d'asiles et réfugiées. De nombreux bénévoles proposent des cours de français langue étrangère ou de soutien scolaire, des sorties culturelles, ou un accompagnement à des rendez-vous administratifs.

Plusieurs centaines d'autres bénévoles se tiennent disponibles pour effectuer des traductions en présentiel ou par téléphone, permettant ainsi aux équipes de gagner un temps précieux dans leur travail auprès de nos bénéficiaires. Cet appui a été crucial pour le dispositif « Accueil Ukraine » à Paris, où l'élan de solidarité se sera fait sentir jusqu'au terme de la mission de France terre d'asile en septembre dernier.

Enfin, 2023 aura été l'année du renouveau pour le programme Duos de demain, par lequel près de 150

nouveaux duos ont été formés en Seine-Maritime, dans le Maine-et-Loire et en Île-de-France. Le déploiement et l'autonomisation du programme dans les départements où France terre d'asile est active ont également été relancés afin que le programme puisse bénéficier à un maximum de nouvelle personne en 2024.

Afin de renforcer sa capacité à mobiliser des bénévoles, France terre d'asile a renforcé ses partenariats avec des organisations portées vers la promotion de l'engagement citoyen. Ainsi, l'association s'est liée avec la plateforme JeVeuxAider par laquelle plus de cent bénévoles ont rejoint l'association au cours du deuxième semestre 2023. De plus, un partenariat a été lancé avec Impact Campus qui favorise l'engagement bénévole d'étudiants. Après une phase de test, ce partenariat sera renforcé en 2024 et permettra à plusieurs dizaines d'étudiants de rejoindre l'association durant leurs études.



NUIT DE LA SOLIDARITÉ, À PARIS EN JANVIER © GUILAUME BONTÉPS / VILLE DE PARIS

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'exercice 2023 présente un résultat proche de l'équilibre mais marqué par un léger déficit d'exploitation (0,8% du budget) dans un contexte budgétaire tendu. Ce résultat s'inscrit également dans une situation toujours inflationniste et d'augmentation du nombre de nouveaux demandeurs d'asile.

Par ailleurs, France terre d'asile a subi, à l'instar des autres associations, des tensions sur sa trésorerie en raison des paiements tardifs de la part de certains financeurs.

LES ACTIVITÉS

Toutes les activités de France terre d'asile sont en progression (+9% entre 2023 et 2022), à l'exception du secteur de l'Urgence qui a connu en 2022 une année

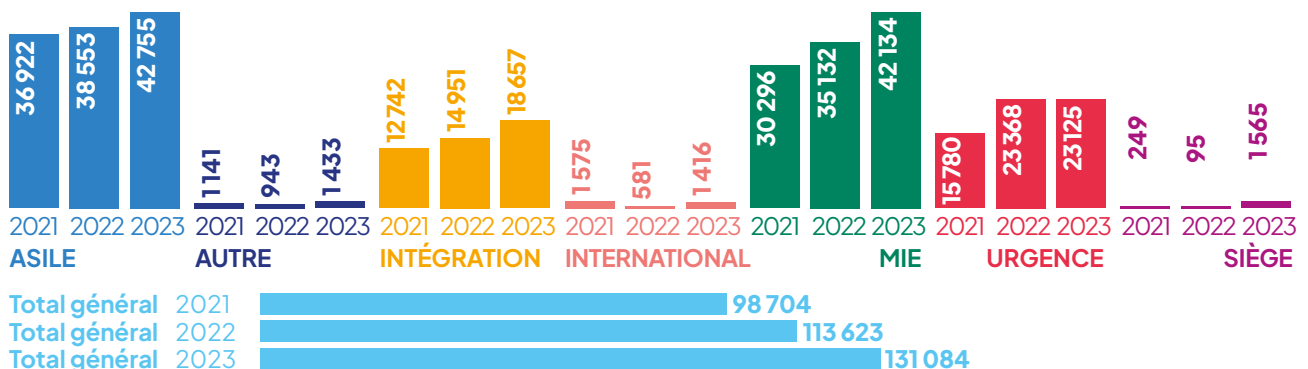
particulière en raison des dispositifs dédiés à l'accueil des réfugiés Afghans et Ukrainiens.

Résultat par activité (en K€)	Résultat 2023	Résultat 2023 avec reprise
Asile	- 203 177	920 161
Intégration	436 225	661 704
Mineurs	- 585 992	- 356 819
Siège	- 645 927	- 645 927
Urgence / Huda	- 702 855	- 551 214
Siège propre	350 416	350 416
Formation	234 266	234 266
International	- 14 073	- 14 073
Conso	- 4 032	- 4 032
Total	- 1 135 149	594 483

Les activités Asile et Mineurs demeurent les deux activités les plus significatives de France terre d'asile en termes de montant de subventions et de dotation générales de fonctionnement. La progression

significative du pôle Mineurs isolés étrangers est liée à une ouverture importante de dispositifs de mise à l'abri à Paris et une année pleine de fonctionnement de l'AMNA (dispositif d'évaluation de la minorité à Paris).

Évolution des subventions et dotations générales de fonctionnement (en M€)



COMPTE DE RÉSULTAT 2023 RÉSUMÉ (EN K€)

RÉCAPITULATION FRANCE TERRE D'ASILE	2023	2022
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	139 529	126 537
II - CHARGES D'EXPLOITATION	140 522	124 783
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-993	1 754
III - PRODUITS FINANCIERS	57	6
IV - CHARGES FINANCIÈRES	26	3
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	31	3
RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-962	1 757
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	341	160
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	501	901
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-160	-740
TOTAL DES PRODUITS I + III + V	139 927	126 704
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI	141 049	125 687
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-1 122	1 017
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	13	1
RÉSULTAT (EXCÉDENT OU DÉFICIT)	-1 135	1 015

Les charges d'exploitation sont en progression de l'ordre de 13% en 2023. Elles marquent principalement :

- la progression des services extérieurs liée à une forte activité de mise à l'abri chez les mineurs pendant l'été et un flux plus important de bénéficiaires dans nos Spada au troisième trimestre 2023 ;
- et plus globalement l'impact de l'inflation sur les fluides (gaz, électricité) et les loyers des logements et locaux gérés par l'association.

La croissance de la masse salariale résulte principalement :

- de la hausse de la valeur du point de 3% à partir du 1er juillet 2022, mis en œuvre en avril 2023 avec effet rétroactif et de l'octroi d'une prime de fin d'année à tous les salariés ;
- de la croissance de l'activité même si les recrutements ont suivi avec retard cette dernière.

Les dotations aux provisions sont également en hausse, pour la moitié liée à une augmentation de la provision pour le risque de licenciement sur nos dispositifs non pérennes résultant de la croissance de la masse salariale, pour le reste liée à la hausse de nos risques de pertes de dépôt de garantie.

Évolution des charges d'exploitations (en M€)

■ 2022 ■ 2023

Salaires et charges sociales



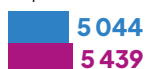
Fluides, fournitures, transport, alimentation



Locations et hébergement



Impôt et taxes



Prestation Extérieure, Interim, Gardiennage, médicale, interprétariat.



Autres



BILAN SIMPLIFIÉ 2023 (EN K€)

ACTIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	
IMMOBILISATION INCORPORELLES	261
IMMOBILISATION CORPORELLES	6 110
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 521
TOTAL I	7 892
ACTIF CIRCULANT	
STOCKS	73
CRÉANCES	15 677
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	129
DISPONIBILITÉS	27 904
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 040
TOTAL II	44 824
TOTAL DE L'ACTIF	52 716
PASSIF	
FONDS PROPRES	
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	3 526
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	16 351
REPORT À NOUVEAU	4 679
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 135
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	39
TOTAL I	23 460
FONDS DÉDIÉS	
TOTAL II	4 765
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
TOTAL III	2 058
DETTES	
AVANCES ET ACOMPTES	3 732
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2 695
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	30
FOURNISSEURS	7 755
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 956
AUTRES DETTES	856
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	409
TOTAL IV	22 432
TOTAL DU PASSIF	52 715

À L'ACTIF

Les immobilisations nettes progressent de 9.7 % ; cette variation correspond à l'augmentation de l'activité globale de l'association. Les acquisitions concernent principalement les mises à jour des différents logiciels utilisés (au niveau RH comme comptabilité), par les acquisitions de matériels informatiques (PC Portables et Serveurs) et les travaux et agencements dans nos différents dispositifs.

Les créances d'exploitation augmentent significativement (+35%) et traduisent les retards de paiements constatés en 2023 des financeurs et un besoin en fonds de roulement.

Malgré ceci, à la fin de l'année l'association dispose d'une trésorerie nette de 25,2 M€.

AU PASSIF

Les fonds propres

- Les fonds propres avec droit de reprise et les reports à nouveau sont constitués des résultats des activités contrôlées provenant pour l'essentiel des deux années antérieures à l'exercice clos. Ces fonds sont conservés dans l'association dans l'attente des contrôles et des décisions d'affectation des financeurs. Ils sont, pour l'essentiel, réaffectés au financement des activités de l'association.
- Les fonds propres avec droit de reprise et avec intégration des résultats de l'exercice sont en baisse et s'établissent à 19,9 M€. Cette consommation s'explique par le différentiel entre les prix de journée fixés par les tutelles dans le secteur Asile et les prix permettant de couvrir l'ensemble des charges dans une période inflationniste importante.
- Les fonds propres sans droit de reprise, qui correspondent au propre patrimoine de FTDA s'établissent à 3,5 M€.

Les provisions

Le montant des provisions pour risques reste stable. Ces provisions couvrent principalement le risque de licenciement des salariés de nos dispositifs non pérennes, ainsi que le risque de rejet de dépenses des dispositifs financés par des fonds européens.

Les fonds dédiés

- Les fonds dédiés sont en baisse, et sont la conséquence de la baisse des financements pluri annuels en 2023.
- Le montant de 4.7 M€ consacre essentiellement des dons ou financements obtenus en fin d'exercice pour des actions qui seront déployées lors de l'année 2024.

Les dettes d'exploitation

Les dettes fournisseurs en fin d'exercice sont également en baisse, du fait du ralentissement de l'ouverture de dispositifs d'urgence lors des derniers mois de l'année 2023 par rapport à 2022.

3 — ANNEXES



LISTE DES ACRONYMES

AGIR	Accompagnement global et individualisé des réfugiés
AIFEM	Appui à l'autonomisation et l'inclusion des femmes migrantes
AMNA	Dispositif d'accueil de mineurs non accompagnés
ARDHIS	Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour
ARS	Agence régionale de santé
BPI	Bénéficiaire d'une protection internationale
Cada	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
CAES	Centre d'accueil et d'évaluation des situations
CAF	Caisses d'allocations familiales
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CPH	Centre provisoire d'hébergement
CRA	Centre de rétention administrative
CRSA	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
Dahar	Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
Diair	Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés
DNA	Dispositif national d'accueil
DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
DREETS	Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EDAJM	Établissement départemental d'accompagnement des jeunes majeurs
ETP	Équivalent temps plein
Fonjep	Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Huda	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
MIE	Mineur isolé étranger
MNA	Mineur non accompagné
NIEM	National Integration Evaluation Mechanism
Ofi	Office français de l'immigration et de l'intégration
Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
PAAIP	Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations
Padu	Plateforme d'accueil des déplacés ukrainiens
RDC	République démocratique du Congo
Reloref	Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés
Saer	Service d'aide aux étrangers retenus
Snadar	Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés
Spada	Structure de premier accueil des demandeurs d'asile
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

LISTE DES CENTRES ET SERVICES DE FRANCE TERRE D'ASILE

Au 31 mai 2024

AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Aurillac

Activité : accueil des demandeurs d'asile
4 rue Théodore Monod
15000 AURILLAC
04 71 48 91 00
cadaaurillac@france-terre-asile.org

CENTRE-VAL DE LOIRE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Blois

Activité : accueil des demandeurs d'asile
28 avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
02 54 42 25 32
cadablois@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Romorantin

Activité : accueil des demandeurs d'asile
52 bis avenue de Villefranche
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
02 54 98 57 01
cadaromorantin@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Vendôme

Activité : accueil des demandeurs d'asile
62 avenue Gérard Yvon
41100 VENDÔME
02 54 72 67 20
cadavendome@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus de centre de rétention d'Olivet

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
167 rue de Châteauroux
45160 OLIVET
02 18 69 93 99
craolivet@france-terre-asile.org

GRAND EST

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chaumont

Activité : accueil des demandeurs d'asile
13 rue Victor Fourcaut – 1er étage
52000 CHAUMONT
03 25 31 11 47
cadachaumont@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Chaumont

Activité : accueil et accompagnement des BPI
13 rue Victor Fourcaut – 4ème étage
52000 CHAUMONT
03 10 20 02 02
cphchaumont@france-terre-asile.org

HAUTS-DE-FRANCE

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 68
evaluationmie-amiens@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 60
educatif2mie-amiens@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 64
educatifmie-amiens@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras Carnot-Amoureux

Activité : dispositif pour MIE
64 boulevard Carnot
62000 ARRAS
03 21 15 98 20
mie-arras@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras Pierre Bolle

Activité : dispositif pour MIE
8 rue du 6 juin 1944
62000 ARRAS
03 21 59 16 38

Service d'aide aux étrangers retenus – CRA de Coquelles

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
Hôtel de police - Boulevard du Kent - BP 72
62903 COQUELLES
03 21 85 28 46
cracoquelles@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Creil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
7 rue des Usines
60100 CREIL
03 44 60 60 15
cadacreil@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de Liévin

Activité : dispositif pour MIE
11 rue Léon Blum - Bât E
62800 LIÉVIN
03 21 40 36 03
mie-lievin@france-terre-asile.org

Établissement départemental d'accompagnement des jeunes majeurs de Saint-Omer

Activité : dispositif pour jeunes majeurs
8 rue des Bleuets
62500 SAINT-OMER
03 21 11 61 29
accueilmie-stomer@france-terre-asile.org

Service de maraude, d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Saint-Omer

Activité : dispositif pour MIE
37 rue Saint-Bertin
62500 SAINT-OMER
03 21 12 33 80
maamie-stomer@france-terre-asile.org

ÎLE-DE-FRANCE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Asnières-sur-Seine

Activité : accueil des demandeurs d'asile
63 avenue Gabriel Péri
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
01 41 11 40 90
cadahdsasnieres@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers « Stéphane Hessel » de Boissy-Saint-Léger

Activité : dispositif pour MIE
23 boulevard de la gare
94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
01 56 73 10 60
mie-boissy@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Châtillon

Activité : accueil des demandeurs d'asile
44-48 rue Louveau
92320 CHÂTILLON
01 55 48 02 60
cadahautsdeseine@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers – Site Clos des rosiers

Activité : dispositif MIE
136-138 avenue de Paris
92320 CHÂTILLON
educatifmie-clos@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Clichy-La-Garenne

Activité : accueil et accompagnement des BPI
28 rue Palloy
92110 CLICHY
01 46 39 04 93

Plateforme d'accompagnement et de coordination pour l'intégration des réfugiés

Activité : accueil et accompagnement des BPI
28 rue Palloy
92110 CLICHY

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Créteil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 60
etabcreteil@france-terre-asile.org

Centre de transit de Créteil

Activité : accueil et hébergement temporaire des personnes primo-arrivantes via un visa au titre de l'asile
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 60
transitcreteil@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Créteil

Activité : accueil et accompagnement des BPI
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL CEDEX
01 56 29 10 60/68
insertioncreteil@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers « Miguel Angel Estrella » de Créteil

Activité : dispositif pour MIE
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 70
mie-estrella@france-terre-asile.org

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Créteil

Activité : dispositif pour MIE
6 rue Albert Einstein
94000 CRÉTEIL
01 42 07 09 02
mie-creteil@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Créteil

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
13 rue Olof Palme
94000 CRÉTEIL
01 45 17 68 80
dom94@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Créteil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
13 rue Olof Palme
94000 CRÉTEIL
01 45 17 68 80
huda94@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de La Courneuve

Activité : accueil des demandeurs d'asile
65-75 avenue Jean Mermoz - Bât B - 1er étage
93120 LA COURNEUVE
01 49 71 57 70

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Melun

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1106 avenue Saint-Just
77000 MELUN
01 64 52 77 89
cadamelun@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus - CRA de Palaiseau

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
13 rue Émile Zola
91120 PALAISEAU
01 69 31 65 09
crapalaiseau@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Paris

Activité : accueil des demandeurs d'asile
24 rue Marc Seguin - 1er étage
75018 PARIS
01 40 03 93 03
cadaparis@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Paris - Site Ney

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
92 boulevard Ney
75018 PARIS
01 40 09 63 40

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Paris

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
39 rue des Cheminots
75018 PARIS
01 53 26 23 80

Le Kiosque - France terre d'asile/Emmaüs Solidarité

Activité : service d'information et d'orientation
218 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS
01 76 62 17 47
sasakiosque@france-terre-asile.org

Maraude-Migrants de Paris

Activité : service d'information et d'orientation
175 avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

Hébergement pour Adultes Isolés (HAI) - Huda de Paris

Activité : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
71 rue Archereau
75019 PARIS
01 40 40 28 10
coordinateurhai@france-terre-asile.org

Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires – DPHRS

Activité : dispositif d'intégration
69/71 rue Archereau
75019 PARIS
accueilDPHRS@france-terre-asile.org

Centre d'accueil et de préparation à l'intégration – CAPI

Activité : dispositif d'intégration
69/71 rue Archereau
75019 PARIS
capintegration@france-terre-asile.org

Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile – PARA

Activité : dispositif d'intégration
69/71 rue Archereau
75019 PARIS

Réseau pour l'intégration des réinstallés – RIR

Activité : dispositif d'intégration
69/71 rue Archereau
75019 PARIS

Projet national Parrainage « duos de demain »

Activité : dispositif d'intégration
24 rue Marc Seguin
75018 PARIS
parrainage@france-terre-asile.org

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés – Reloref

Activité : dispositif d'intégration
24 rue Marc Seguin – 3ème étage
75018 PARIS
reloref@france-terre-asile.org

Résidence sociale

Activité : dispositif d'intégration
13 boulevard de Port Royal
75013 PARIS
01 47 07 25 84
residencesociale75@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers – Site Villa Saint-Michel

Activité : dispositif pour MIE
18 villa Saint-Michel
75018 PARIS
01 42 28 00 86

Accueil pour mineur non accompagnés de Paris (évaluation)

Activité : dispositif pour MIE
127 rue Tolbiac
75013 PARIS
ballan@france-terre-asile.org

Accueil pour mineur non accompagnés de Paris (mise à l'abri)

Activité : dispositif pour MIE
71-73 rue Archereau
75019 PARIS
01 40 82 74 20
abertin@france-terre-asile.org

Espace de mise à l'abri de Pajol

Activité : dispositif pour MIE
71-73 rue Archereau
75019 PARIS
01 40 82 74 27
mie-ema@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers vulnérables du boulevard Ney

Activité : dispositif pour MIE
99 boulevard Ney
75018 PARIS
01 53 39 10 00
educatifmie-ney@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers vulnérables du boulevard de Strasbourg

Activité : dispositif pour MIE
20 boulevard de Strasbourg
75010 PARIS
01 42 81 73 20
educatifmie-strasbourg@france-terre-asile.org

AGIR Paris (accompagnement global et individualisé des réfugiés)

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration
48 rue du Professeur Gosset
75018 PARIS
agirparis@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus – CRA de Plaisir

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
889 avenue François Mitterrand
78370 PLAISIR
01 30 07 77 68
craplaisir@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Denis

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue Édouard Vaillant
93200 SAINT-DENIS
01 48 13 95 50
cadastdenis@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Saint-Denis

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
1 rue Édouard Vaillant
93200 SAINT-DENIS
01 48 13 95 50
cadastdenis@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Sarcelles

Activités : accueil des demandeurs d'asile, logement-relais
Centre commercial n°2 « La poste »
6 boulevard Maurice Ravel
95200 SARCELLES
01 34 45 00 40
cadavaldoise@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de l'Essonne

Activité : accueil des demandeurs d'asile
101-103 avenue de Fromenteau
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
01 69 21 06 17
cadaessonne@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Vaux le Pénil (ex Melun)

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
1106 avenue Saint-Just
77000 VAUX LE PÉNIL
01 64 52 77 89

Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés – Dahar

Activité : dispositif d'intégration
2 rue du Pont Colbert
78000 VERSAILLES
01 39 23 41 62
dieldahar78@france-terre-asile.org

Plateforme d'accompagnement et de coordination pour l'intégration des réfugiés

Activité : dispositif d'intégration
2 rue du Pont Colbert
78000 VERSAILLES
01 39 23 41 62

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Trappes

Activité : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
4 rue Eugène Hénaff
78190 TRAPPES
01 71 49 73 14
hudatrappes@france-terre-asile.org

NORMANDIE

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Argentan

Activité : accueil des demandeurs d'asile
11 bis rue Jean Soubabère
61200 ARGENTAN
02 58 34 00 20

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Avranches

Activité : accueil des demandeurs d'asile
36 rue de Lille
50300 AVRANCHES
02 33 68 74 80
secretariatavranches@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Caen

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration
320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 54 54 46
cadacaen@France-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Caen

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
7 rue du Docteur Roux
14000 CAEN
02 31 70 34 10
plfcaen@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour MIE de Caen Délivrante

Activité : dispositif pour MIE
149 rue de la Délivrante
14000 CAEN
02 31 15 80 80
mie2-caen@france-terre-asile.org

Service extérieur jeunes isolés étrangers

149 rue de la Délivrante
14000 CAEN
02 31 15 80 80
mie2-caen@france-terre-asile.org

Service d'évaluation pour MIE de Caen

320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 15 04 65
evaluationmie-caen@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Évreux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
11 ter avenue du Château
27000 ÉVREUX
02 32 23 10 25
cadaevreux@France-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Évreux

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
Les Monges - Apt 210 , 20 rue Plus-que-Tout
27000 ÉVREUX
02 32 23 49 02
padaevreux@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Hérouville-Saint-Clair

Activité : dispositif pour MIE
320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 54 54 30
mie-caen@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus du centre de rétention d'Oissel

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
École nationale de police
Route des Essarts
76350 OISSEL
02 35 68 75 67
craoissel@France-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Rouen

Activité : accueil des demandeurs d'asile
30 rue Henri Gadeau de Kerville
Immeuble Les Galées du Roi
76100 ROUEN
02 32 76 23 65
cadarouen@France-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Rouen

Activité : accueil et accompagnement des BPI
13 rue Malherbe
76000 ROUEN
02 32 18 54 96
cphrouen@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Rouen

Activité : premier accueil
152 rue Gambetta
76140 LE PETIT QUEVILLY
02 35 71 00 40
direrouen@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Lô

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration
5 rue Houssin Dumanoir
50000 SAINT-LÔ
02 33 05 45 68
cadasantlo@france-terre-asile.org

Antenne de Cherbourg

Activité : accueil des demandeurs d'asile
9B rue Paul Doumer
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
02 33 43 72 94
cadacherbourg@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Saint-Lô

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
5 rue Houssin Dumanoir
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 55 40
domiciliationmanche@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Saint-Lô

Activité : accueil et accompagnement des BPI
3 place du champs de Mars
50000 SAINT-LÔ
02 33 05 93 77
secretariatcphmanche@france-terre-asile.org

AGIR Manche

Activité : accompagnement vers l'emploi et le logement des réfugiés / coordination des acteurs de l'intégration
5 Bis, rue Houssin Dumanoir
50 000 SAINT-LÔ
contactagir50@france-terre-asile.org

NOUVELLE-AQUITAINE**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Bègles**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
Résidence Maurice Thorez - Bât D11 RDC
Rue de la commune de Paris
33130 BÈGLES
05 57 59 10 66
cadagironde@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Bordeaux

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
250 avenue Emile Counord
33300 BORDEAUX
05 57 80 36 69
padaaquitaine@france-terre-asile.org

Centre d'accueil et d'examen de la situation

Activité : accueil et hébergement temporaire de migrants

250 avenue Emile Counord
33300 BORDEAUX

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Charente

Activité : accueil des demandeurs d'asile

121 rue de Saintes
16000 ANGOULÊME
05 45 60 85 55

secretariatcharente@france-terre-asile.org

Antenne de Cognac

Activité : accueil des demandeurs d'asile

107 avenue Victor Hugo
16100 COGNAC
05 45 80 09 09

secretariatcharente@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile des Deux-Sèvres

Activité : accueil des demandeurs d'asile

5 rue Tartifume
79000 NIORT
05 49 04 59 35

cadaniort@france-terre-asile.org

Antenne de Thouars

Activité : accueil des demandeurs d'asile

35 avenue Emile Zola
79100 THOUARS
05 49 68 47 50

cadathouars@france-terre-asile.org

Réseau pour l'intégration des réinstallés

Activité : intégration des BPI issus du programme national de réinstallation

4 rue Joseph Cugnot n° 45
79000 NIORT

researeinstallés79@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Périgueux

Activité : accueil des demandeurs d'asile

10 bis rue Léon Bloy 24000 PÉRIGUEUX
05 53 08 50 22

cadaperigueux@france-terre-asile.org

OCCITANIE**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Auch**

Activité : accueil des demandeurs d'asile

3 quai des Marronniers
32000 AUCH

05 62 05 54 82

cadaauch@france-terre-asile.org

Antenne de l'Isle Jourdain

Activité : accueil des demandeurs d'asile

4 rue de l'Égalité
32600 L'ISLE JOURDAIN

05 62 07 75 55

coordinateurij@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chambon-le-Château

Activité : accueil des demandeurs d'asile

Route de Chapeauroux
48600 BEL-AIR-VAL-D'ANCE
04 66 69 58 57

cadachambon@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Langogne

Activité : accueil et accompagnement des BPI

1 place de la République
48300 LANGOGNE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Limoux

Activité : accueil des demandeurs d'asile

22 rue Blériot - ZAC des Pyrénées
11300 LIMOUX

04 68 69 77 90

cadaaude@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Lourdes

Activité : accueil des demandeurs d'asile

23 boulevard du Lapacca
65100 LOURDES

05 62 92 45 50

cadalourdes@france-terre-asile.org

PAYS DE LA LOIRE**Centre provisoire d'hébergement d'Angers**

Activité : accueil et accompagnement des BPI

5 square de la belle étoile
49100 ANGERS

02 41 45 88 10

insertionmaineetloire@france-terre-asile.org

Antenne de Château Gontier

Activité : accueil et accompagnement des BPI
14 rue René d'Anjou
53200 CHÂTEAU GONTIER

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Angers

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
16 rue François Cevert
49000 ANGERS

SAS de mise à l'abri d'Angers

Activité : mise à l'abri de personnes sans abri en provenance Île-de-France
Hôtel Formule 1 de Beaucouzé, centre d'activités du Pin, rue du Cèdre
49070 ANGERS

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile d'Angers

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
10 square François Truffaut
49000 ANGERS
02 41 88 01 83

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Maine-et-Loire

Activité : accueil des demandeurs d'asile
10 square François Truffaut
49000 ANGERS
02 41 88 01 83
cadamaineetloire@france-terre-asile.org

Antenne de Saumur

Activité : accueil des demandeurs d'asile
32 bis place Saint-Pierre
49400 SAUMUR
02 41 52 04 00
cadasaumur@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Laval

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
1 rue du Colonel Flatters
53000 LAVAL
02 43 67 01 55
spadalaval@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile du Mans

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
1 rue Paul Beldant
72000 LE MANS

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Mayenne

Activités : accueil des demandeurs d'asile
16 place Louis de Hercé
53100 MAYENNE
02 43 03 71 20
cadamayenne@france-terre-asile.org

Antenne de Château Gontier

Activité : accueil des demandeurs d'asile
3 rue René d'Anjou
53200 CHÂTEAU GONTIER
02 43 12 49 40
cadalaval@france-terre-asile.org

Antenne de Laval

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue du Colonel Flatters
53000 LAVAL
02 43 67 01 55
cadalaval@france-terre-asile.org

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Mayenne

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
16 place Louis de Hercé
53100 MAYENNE
02 43 03 71 20
cadamayenne@france-terre-asile.org

Antenne de Laval

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
1 rue du Colonel Flatters
53000 Laval
02 43 67 01 55
cadalaval@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Nantes

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue de l'Allier
44000 NANTES
02 40 71 05 30
cadanantes@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Nantes

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
2 rue du Château de l'Eraudière
44300 NANTES
02 28 29 92 90
padanantes@france-terre-asile.org

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Gap**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
5C rue Capitaine de Bresson - Bât B
05000 GAP
04 92 20 65 11
cadagap@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Gap

Activité : accueil et accompagnement des BPI
Immeuble le Pignerol - 18 avenue Émile Didier
05000 GAP
04 92 25 29 17
secretariatcphgap@france-terre-asile.org

**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Gap -
Dispositif Ukraine**

Activité : accueil des déplacés d'Ukraine
7 rue du Docteur Ayasse
05000 GAP
ukraine05@france-terre-asile.org

**Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
de Gap**

Activité : hébergement pour demandeurs d'asile
5C rue du Capitaine de Bresson Bât B
05000 GAP
04 92 20 65 11

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Toulon

Activité : accueil des demandeurs d'asile
Espace Maurice - 141 avenue Marcel Castié
83000 TOULON
04 94 93 60 90
cadatoulon@france-terre-asile.org

TUNISIE**Terre d'asile Tunisie - Permanence juridique et sociale
à Sfax**

Activité : service d'information et d'orientation
Immeuble Emna city bloc A - Sfax El Jedida
03027 SFAX
00 216 74 400 417
contact-sfax@maison-migrations.tn

**Terre d'asile Tunisie - Permanence juridique et sociale
à Sousse**

Activité : service d'information et d'orientation
Rue Yakout El Hamaoui, cité Riadh
4023 SOUSSE RIADH
00 216 29 194 166
contact@maison-migrations.tn

**Terre d'asile Tunisie - Permanence juridique et sociale
à Tunis**

Activité : service d'information et d'orientation
17 rue Khaled Ibn El Walid
01002 TUNIS
00 216 71 287 484
contact@maison-migrations.tn

ISSN : 2724-8399

Dépôt légal août 2023.

Maquette et conception graphique : Johann Lhuillery / PXLGRP. Impression : Isiprint.

Photo de couverture : Lovro77.

France terre d'asile

Siège social

24 rue Marc Seguin

75018 PARIS

Tél. : 01 53 04 39 99

infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org